

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE



# IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU GABON

*Situation de juillet 2021 comparée à celle d'avril 2021*

*RAPPORT DE SUIVI N° 6*

*LIBREVILLE, SEPTEMBRE 2021*



DIRECTION GENERALE  
DE LA STATISTIQUE



## Table des matières

INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE 1 : RESPECT DES MESURES BARRIERES ET ACCES AUX BIENS ET SERVICES ESSENTIELS	5
1.1    GESTES BARRIERES .....	5
1.1.1 <b>Respect des gestes barrières par les ménages</b> .....	5
1.1.2 <b>Fréquence du lavage des mains par les ménages</b> .....	6
1.1.3 <b>Fréquence du port du masque en public par les ménages</b> .....	6
1.2.1    Accès aux produits alimentaires essentiels.....	7
1.2.2    Accès aux médicaments .....	8
1.2.3    Accès aux services de santé.....	9
1.2.4    Accès aux équipements de protection individuelle et test de dépistage COVID-19.....	10
CHAPITRE 2 : EMPLOI ET REVENUS DES MENAGES.....	13
2.1 <b>IMPACT SUR L'EMPLOI</b> .....	13
2.1.1 <b>Evolution des conditions de travail des employés</b> .....	13
2.1.2 <b>Evolution de l'horaire de travail des employés</b> .....	13
2.1.3 <b>Evolution du mode de paiement des employés</b> .....	15
2.2    LES PERTES D'EMPLOI.....	16
2.3    REVENUS DES MENAGES.....	18
2.1.1 <b>Evolution du revenu global des ménages</b> .....	18
2.1.2 <b>Evolution des sources de revenu des ménages</b> .....	19
CHAPITRE 3 : SECURITE ALIMENTAIRE, PREOCCUPATIONS, OPINIONS, CHOCS SUBIS ET AIDES RECUES PAR LES MENAGES .....	21
3.1 <b>ECHELLE DE MESURE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE</b> .....	21
3.2    PREOCCUPATIONS DES MENAGES DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19 .....	21
3.3    Opinion des ménages sur les restrictions des droits et libertés due à la COVID-19 .....	23
3.4    CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES ET LES STRATEGIES DE SURVIE.....	24
3.1.1 <b>Prévalence des chocs subis par les ménages</b> .....	24
3.1.2 <b>Stratégies de survie des ménages pour faire face aux chocs subis</b> .....	25
CHAPITRE 4 : VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE .....	27
4.1    CONNAISSANCE DES VBG .....	27
4.2    VICTIMES DES VBG .....	28
4.3    INFORMATIONS DE BASE RELATIVES AUX VBG CONNUES PAR LES MENAGES.....	29
4.3.1 <b>Sexe des victimes de VBG</b> .....	29
4.3.2 <b>Age des victimes de VBG</b> .....	30
4.3.3 <b>Sexe des auteurs des VBG</b> .....	31
4.3.4 <b>Période et lieu de survenance des VBG</b> .....	31
4.3.5 <b>Réaction des victimes des VBG</b> .....	33

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition (%) des ménages selon la pratique des gestes barrières contre la COVID-19 en juillet 2021 comparé au mois d'avril 2021.....	5
Graphique 2 : Répartition (%) des ménages par strate selon la fréquence du lavage des mains pour lutter contre la COVID-19 en juillet 2021 comparé à avril 2021.....	6
Graphique 3 : Répartition des ménages (%) par strate selon la fréquence de port du masque en juillet 2021 comparé à avril 2021.....	6
Graphique 4 : Répartition (%) des ménages n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires entre avril 2021 et juillet 2021.....	7
Graphique 5 : Répartition (%) des ménages par strate n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires en juillet 2021.....	8
Graphique 6 : Proportion (%) des ménages n'ayant pas pu acheter des médicaments par strate.....	9
Graphique 7 : Répartition (%) des ménages ayant sollicité les services de santé.....	9
Graphique 8 : Répartition (%) des membres des ménages dont les besoins de services de santé n'ont pas été satisfaits.....	10
Graphique 9 : Répartition (%) des ménages ayant eu accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection.....	10
Graphique 10 : Répartition (%) des ménages n'ayant pas eu accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection par raisons d'inaccessibilité suivant la strate.....	11
Graphique 11 : Répartition (%) des ménages selon l'accès aux masques ou bavettes de protection par strate....	12
Graphique 12 : Répartition (%) des ménages n'ayant pas eu accès aux masques ou bavettes selon les raisons d'inaccessibilité par strate.....	12
Graphique 13 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi selon le mode de travail pratiqué au cours des 7 derniers jours du mois d'avril 2021.....	13
Graphique 14 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi selon leur horaire de travail au cours des 7 derniers jours par période de l'enquête.....	14
Graphique 15 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi par période d'enquête selon les raisons de changement de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours.....	14
Graphique 16 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi par période d'enquête selon les autres raisons (hormis les raisons liées à la COVID-19) de changement de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours....	15
Graphique 17 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi par période d'enquête selon leur mode de paiement au cours des 7 premiers jours.....	15
Graphique 18 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois en juillet 2021 comparé à avril 2021 par strate.....	16
Graphique 19 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois par période d'enquête selon les raisons de perte d'emploi.....	17
Graphique 20 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois par période d'enquête selon les autres raisons de perte d'emploi au mois d'avril 2021.....	17
Graphique 21 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois par branche d'activité en avril 2021 ...	18
Graphique 22 : Evolution (%) du revenu total des ménages par strate.....	19
Graphique 23 : Répartition (%) des ménages ayant cité une source de revenu comme part de leur revenu total par strate.....	20
Graphique 24 : Evaluation de l'insécurité alimentaire dans les ménages par strate en juillet 2021 comparé à avril 2021.....	21
Graphique 25 : Répartition (%) des ménages selon l'inquiétude par rapport à la maladie liée à la COVID-19.....	22
Graphique 26 : Perception des ménages selon la menace que représente la pandémie de la COVID-19 pour leurs finances.....	22
Graphique 27 : Répartition (%) des ménages selon l'opinion sur la restriction des libertés due à la COVID-19 ...	23
Graphique 28 : Répartition (%) des ménages selon l'opinion sur la vulnérabilité et la criminalité des individus due à la COVID-19.....	24
Graphique 29 : Proportion des ménages selon les types de choc vécu.....	25
Graphique 30 : Proportion des ménages connaissant les VBG entre avril 2021 et juillet 2021.....	27
Graphique 31 : Proportion des ménages connaissant les VBG par strate selon le type de VBG.....	27
Graphique 32 : Proportion des personnes victimes d'une VBG entre avril 2021 et juillet 2021.....	28
Graphique 33 : Proportion des personnes victimes d'une VBG par strate selon le type de VBG.....	29
Graphique 34 : Répartition (%) des victimes des VBG selon le sexe entre avril 2021 et juillet 2021.....	29
Graphique 35 : Répartition (%) des victimes des VBG selon le groupe d'âges et le type de VBG subi en avril et juillet 2021.....	30
Graphique 36 : Répartition (%) des auteurs des VBG selon le sexe et le type de VBG commis entre avril 2021 et juillet 2021.....	31
Graphique 37 : Répartition (%) des victimes de VBG par période de survenance entre avril 2021 et juillet 2021 selon le type de VBG subi.....	32
Graphique 38 : Répartition (%) des victimes de VBG par lieu de survenance entre le mois avril 2021 et juillet 2021 selon le type de VBG subi.....	32
Graphique 39 : Répartition (%) des victimes de VBG ayant sollicité des interventions entre avril 2021 et juillet 2021.....	33

Graphique 40 : Répartition (%) des victimes selon l'intervention sollicitée entre avril 2021 et juillet 2021 .....	34
Graphique 41 : Répartition (%) des victimes par type de VBG subi selon l'intervention sollicitée en juillet 2021 ..	34
Graphique 42 : Répartition (%) des victimes selon les principales raisons de n'avoir pas recherché de l'aide entre avril 2021 et juillet 2021 .....	35
Graphique 43 : Répartition (%) des victimes par type de VBG selon les principales raisons de n'avoir pas recherché de l'aide .....	36
Graphique 44 : Répartition (%) des victimes qui n'ont pas été prises en charge selon le type de prise en charge reçu entre avril 2021 et juillet 2021 .....	36

## INTRODUCTION

Le présent rapport concerne le mois de juillet 2021 et couvre la période allant d'avril à juillet 2021. Il est consacré aux résultats de la sixième vague de l'enquête à haute fréquence auprès des ménages que la Direction Générale de la Statistique conduit depuis le mois de mai 2020 pour évaluer et suivre l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les conditions de vie de la population. Ces séries d'enquêtes aident ainsi les décideurs à identifier les mesures idoines permettant d'apporter des réponses aux défis posés par la pandémie et d'en évaluer l'efficacité.

En effet, pour ce mois de juillet comparé à avril 2021, les analyses portent sur les principales thématiques suivantes :

- (i) les gestes barrières dont le respect des gestes barrières, la fréquence de lavage des mains et la fréquence du port de masque ;
- (ii) l'accès aux biens et services essentiels dont l'accès aux produits alimentaires essentiels ; l'accès aux médicaments ; l'accès aux services de santé ; l'accès aux équipements de protection individuelle (gels hydro-alcooliques, gants de protection, masques ou bavettes de protection) ;
- (iii) l'impact sur l'emploi dont l'évolution des conditions de travail des employés ; l'évolution de l'horaire de travail des employés ; l'évolution du mode de paiement des employés ; les pertes d'emploi ;
- (iv) les revenus dont l'évolution du revenu global des ménages ; l'évolution des sources de revenu des ménages ;
- (v) l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire ;
- (vi) les préoccupations des ménages dans le contexte de la COVID-19 ;
- (vii) l'opinion des ménages sur les restrictions des droits et libertés due à la COVID-19 ;
- (viii) les chocs subis par les ménages et les stratégies de survie pour faire face aux chocs subis ;
- (ix) les violences basées sur le genre (VBG) dont la connaissance des VBG ; les victimes de VBG ; les informations relatives aux VBG connues dans les ménages (sexe des victimes de VBG ; âge des victimes de VBG ; sexe des auteurs de VBG ; période et lieu de provenance de VBG ; recherche d'intervention ; type d'intervention recherché ; réaction de la société face aux victimes).

Cette enquête de juillet 2021 est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2207 ménages ayant un numéro de téléphone contre 2076 ménages en avril 2021, 2050 ménages en novembre 2020, 2646 ménages en septembre 2020, 2150 ménages en juillet 2020, 1630 ménages en mai 2020.

Les résultats sont représentatifs au niveau de cinq strates, à savoir : Libreville, Port-Gentil, Franceville, autre urbain et le milieu rural.

## CHAPITRE 1 : RESPECT DES MESURES BARRIERES ET ACCES AUX BIENS ET SERVICES ESSENTIELS

Ce chapitre présente, d'une part, les comportements adoptés par les ménages face aux mesures de prévention contre la COVID-19, notamment le respect des gestes barrières ; d'autre part, l'accès de ces ménages aux biens alimentaires essentiels, aux médicaments, aux soins et aux équipements de protection individuelle.

### 1.1 GESTES BARRIERES

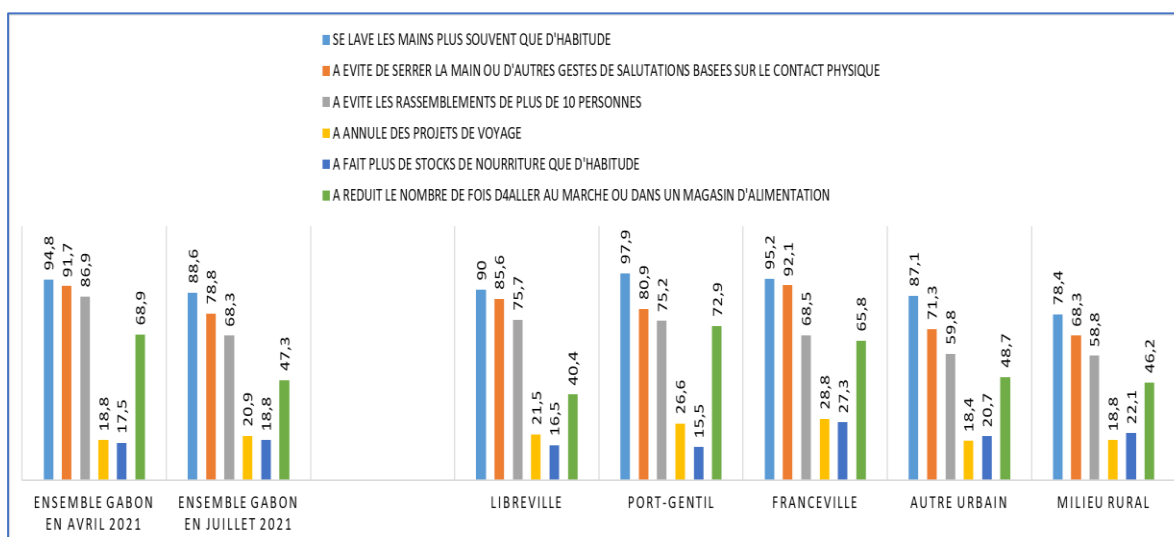
#### 1.1.1 Respect des gestes barrières par les ménages

**En juillet 2021, on observe un net repli de la pratique des gestes barrières par rapport au mois d'avril 2021**

Dans l'ensemble, en juillet 2021, même si la plupart des ménages continuent à se laver régulièrement les mains (88,6% contre 94,8% en avril 2021), à éviter de serrer la main ou d'utiliser tout mode de salutation basée sur le contact physique (78,8% contre 91,7% en avril 2021) et à éviter les rassemblements de plus de dix personnes (68,3% contre 86,9% en avril 2021), on constate un certain relâchement entre les deux périodes d'observation.

Toutefois, la pratique des gestes barrières en juillet 2021 est mieux observée en milieu urbain qu'en milieu rural, et beaucoup plus à Port-Gentil où 97,9% des ménages se lavent régulièrement les mains (contre 96,8% en avril 2021), 85,8% évitent de serrer la main ou d'utiliser tout mode de salutation basée sur le contact physique (contre 97,4% en avril 2021) et 75,2% évitent les rassemblements de plus de dix personnes (contre 97,1% en avril 2021). (Cf. Graphique 1)

**Graphique 1 : Répartition (%) des ménages selon la pratique des gestes barrières contre la COVID-19 en juillet 2021 comparé au mois d'avril 2021.**

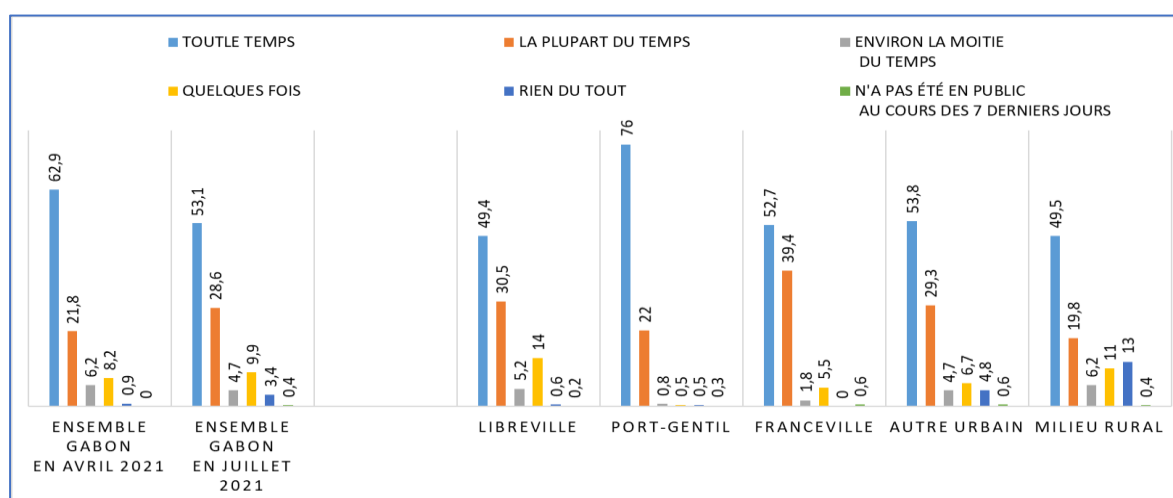


## 1.1.2 Fréquence du lavage des mains par les ménages

### Baisse de près de 10 points de pourcentage des ménages qui se lavent les mains tout le temps en juillet 2021 par rapport à avril 2021

En juillet 2021, 53,1% des ménages se lavent les mains tout le temps (contre 62,9% en avril 2021) ; 28,6% des ménages le font la plupart du temps (contre 21,8% en avril 2021). Seulement 4,7% des ménages le font quelques fois (contre 8,2% en avril 2021). Ce sont les ménages de Port-Gentil (76% contre 68,1% en avril 2021), de « Autre-Urbain » (53,8% contre 67,8% en avril 2021) et de Franceville (52,7% contre 67,8% en avril 2021) qui se lavent plus les mains tout le temps. Toutefois, on observe une baisse de la fréquence du lavage des mains chez les ménages de Libreville (49,4% contre 62,6% en avril 2021). (Cf. Graphique 2)

**Graphique 2 : Répartition (%) des ménages par strate selon la fréquence du lavage des mains pour lutter contre la COVID-19 en juillet 2021 comparé à avril 2021**

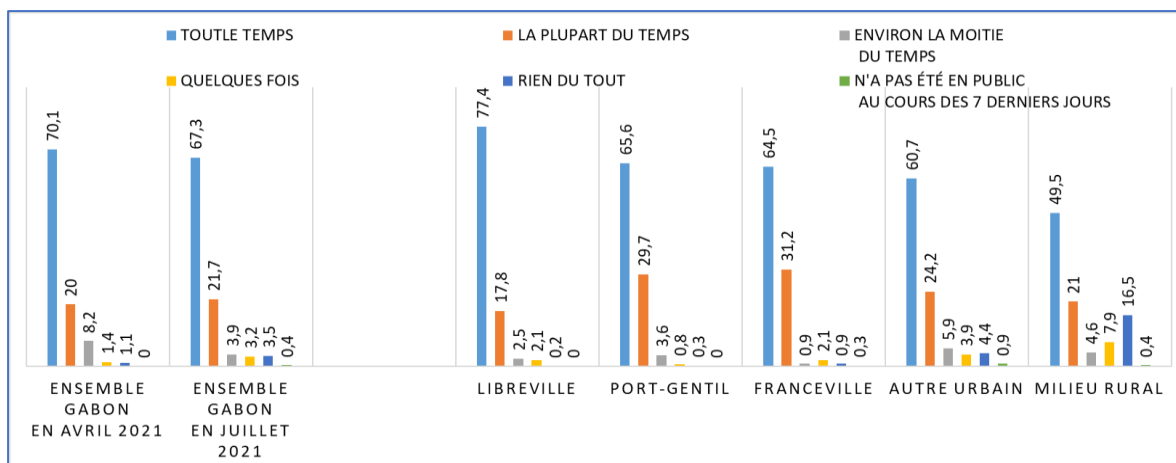


## 1.1.3 Fréquence du port du masque en public par les ménages

### Le port du masque tout le temps est en nette régression entre avril et juillet 2021.

Dans l'ensemble, le port du masque tout le temps a baissé de près de trois points de pourcentage entre avril et juillet 2021, passant de 70,1% en avril à 67,3% en juillet 2021. Seulement 21,7% des ménages le portent la plupart du temps (contre 20,0% en avril 2021). Très peu de ménages le font environ la moitié du temps (3,9% en juillet contre 8,2% en avril 2021). Cependant, c'est respectivement à Libreville (77,4% contre 70,9% en avril 2021), à Port-Gentil (65,6% contre 73,3% avril 2021) et à Franceville (64,5% contre 69,6% en avril 2021) où le port du masque est plus courant. (Cf. Graphique 3)

**Graphique 3 : Répartition des ménages (%) par strate selon la fréquence de port du masque en juillet 2021 comparé à avril 2021**



## 1.2 ACCES DES MENAGES AUX BIENS ET SERVICES ESSENTIELS

L'accès est un indicateur important de couverture qui se décompose ici en cinq grandes composantes pour le suivi de l'impact de COVID-19, à savoir :

- ✓ L'accès des ménages aux produits alimentaires essentiels ;
- ✓ L'accès aux médicaments, aux soins et aux services de santé ;
- ✓ L'accès aux équipements de protection individuelle et test de dépistage de Covid-19 ;
- ✓ L'accès aux services financiers.

### 1.2.1 Accès aux produits alimentaires essentiels

Les produits alimentaires retenus ici sont les principaux produits suivis dans le cadre de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Généralement, pour ces produits, on s'attend à ce que leur consommation soit plus élevée au sein des ménages.

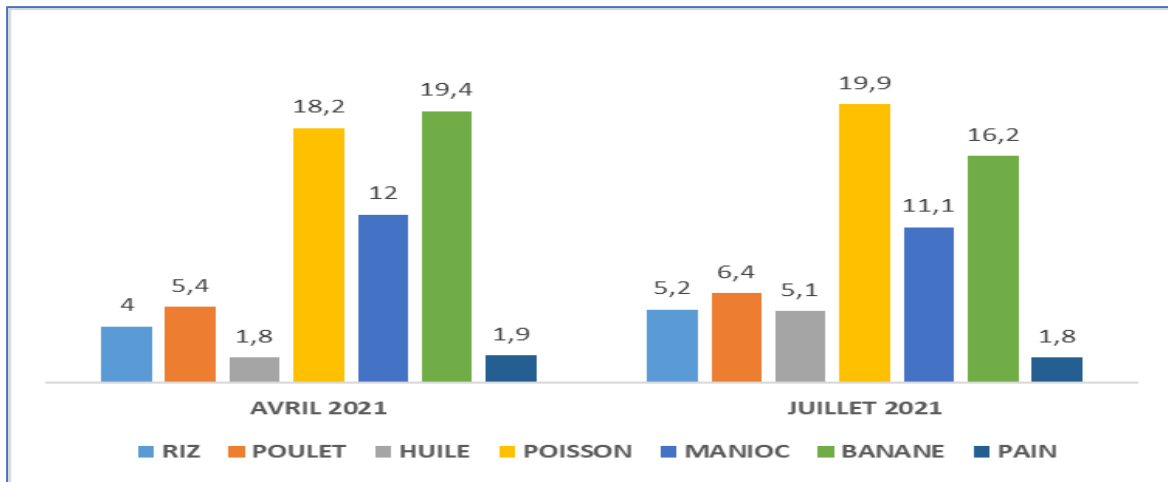
**En juillet 2021, pour un peu plus de trois ménages sur dix de Franceville et de Port-Gentil, le poisson et la banane sont les produits alimentaires les moins accessibles.**

En juillet 2021, il apparaît une légère amélioration de l'accès aux produits alimentaires de base en dehors de la banane et du manioc. Concernant la banane, la proportion des ménages n'ayant pas pu accéder à ce bien est en baisse de 3,2 points de pourcentage (16,2% en juillet 2021 contre 19,4% en avril 2021).

Les principales raisons évoquées par les ménages qui n'ont pas pu accéder à certains de ces produits alimentaires essentiels sont les mêmes que celles évoquées en avril 2021, à savoir l'augmentation des prix et le manque d'argent. En effet, l'augmentation des prix des biens alimentaires essentiels pourrait s'expliquer par le faible ravitaillement des marchés en produits agricoles car le mois de juillet correspond à la basse saison. (Cf. Graphique 4)

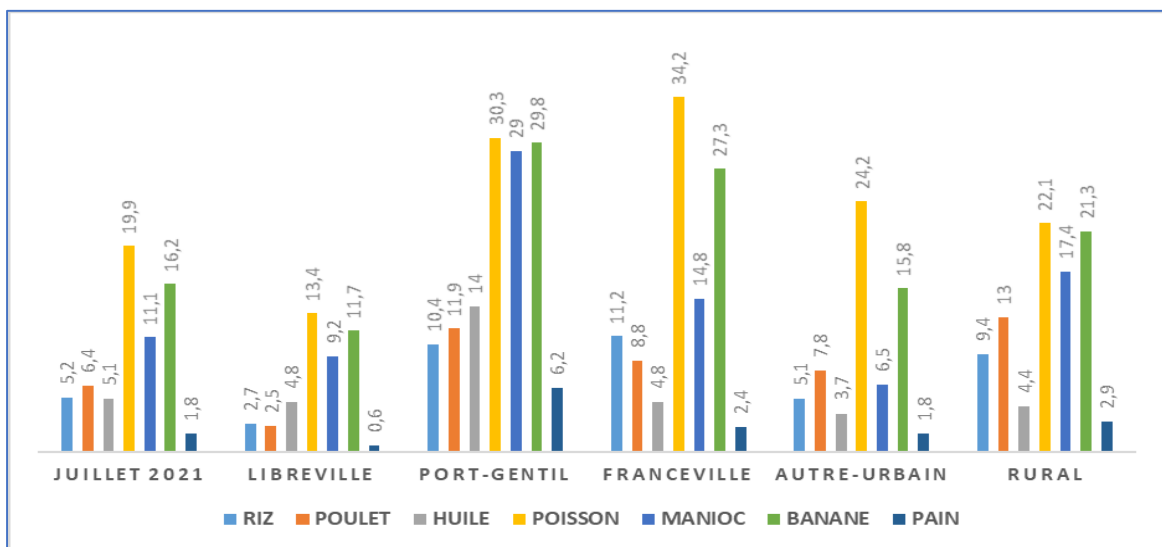
**Graphique 4 : Répartition (%) des ménages n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires entre avril 2021 et juillet 2021**





Toutefois, en juillet 2021, les ménages de Franceville, de Port-Gentil et du milieu rural ont éprouvé plus de difficulté à se procurer du poisson, de la banane et du manioc que les autres biens alimentaires, contrairement à ceux vivant dans les autres milieux urbains. En effet, en dehors du poisson dans Autre-urbain, seulement moins de deux ménages sur dix n'ont pas pu acheter les produits alimentaires. (Cf. Graphique 5)

**Graphique 5 : Répartition (%) des ménages par strate n'ayant pas pu acheter des produits alimentaires en juillet 2021**



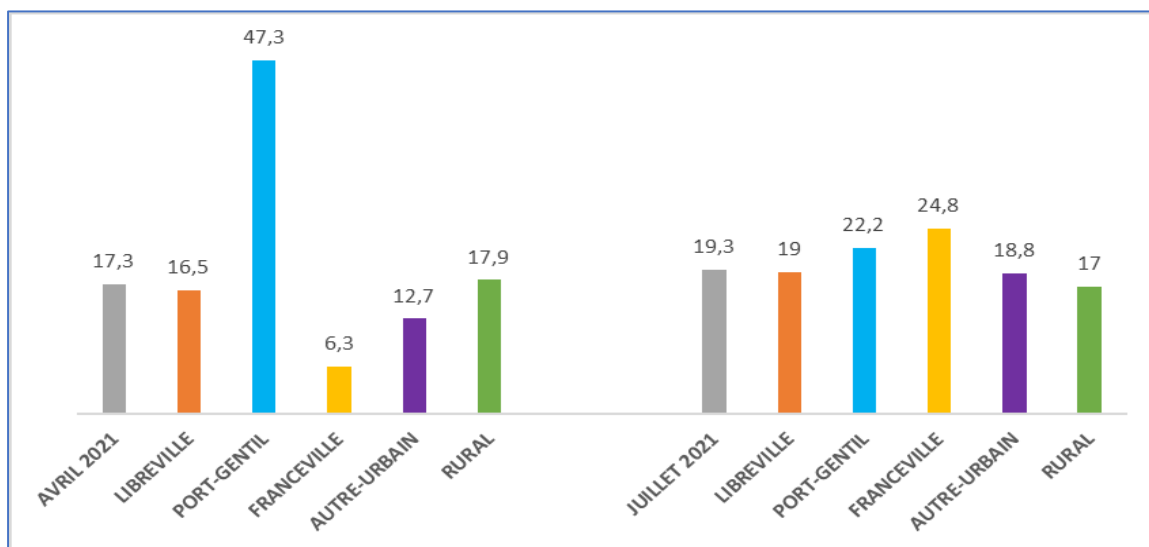
## 1.2.2 Accès aux médicaments

**L'accès des ménages aux médicaments en juillet 2021 est en baisse de 2 points de pourcentage par rapport à avril 2021**

En juillet 2021, les ménages ont éprouvé plus de difficultés à se procurer des médicaments (19,3%) qu'en avril 2021 (17,3%). La proportion des ménages n'ayant pas pu acheter les médicaments en juillet 2021 a augmenté dans toutes les strates en dehors de Port-Gentil où elle a baissé considérablement (22,2% en juillet 2021 contre 47,3% en avril 2021). Cependant, c'est à Franceville où l'inaccessibilité des ménages aux médicaments est plus élevée (24,8% en juillet 2021 contre 6,3% en avril 2021). (Cf. Graphique 6)

Les principales raisons qui ont poussé les ménages à ne pas pouvoir acheter les médicaments en juillet 2021 sont les mêmes qu'en avril 2021, notamment le manque d'argent et l'augmentation des prix des produits.

**Graphique 6 : Proportion (%) des ménages n'ayant pas pu acheter des médicaments par strate**



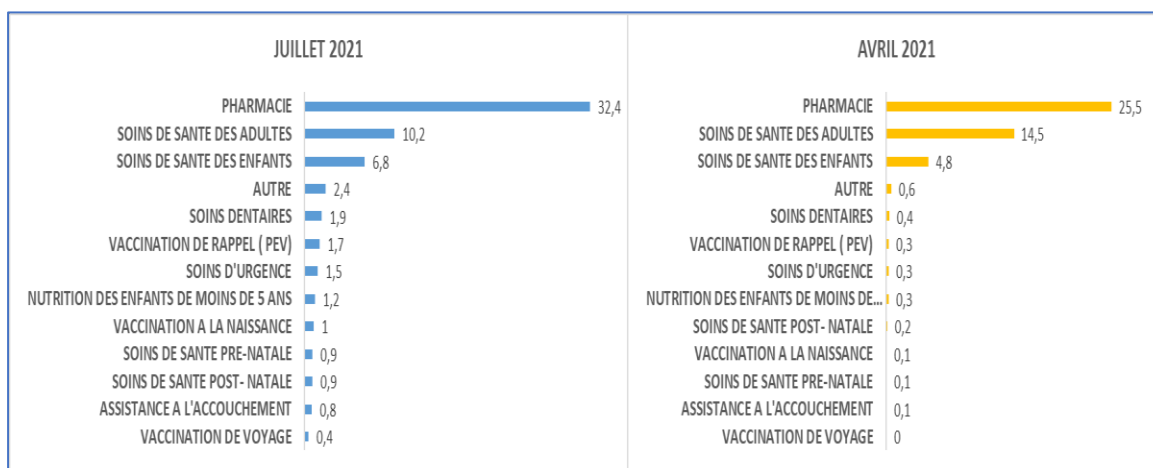
### 1.2.3 Accès aux services de santé

On cherche à saisir ici les ménages qui ont exprimé le besoin d'un service de santé et le pourcentage des membres de ces ménages qui ont été satisfaits.

**Parmi les membres des ménages ayant sollicité les services de santé, près de sept personnes sur dix n'ont pas été satisfaites pour la vaccination de voyage.**

Les services de santé les plus demandés en juillet 2021 par les ménages sont les mêmes que ceux du mois d'avril 2021, à savoir : la pharmacie (32,4% contre 25,5% en avril 2021), les soins de santé des adultes (10,2% contre 14,5% en avril 2021) et les soins de santé des enfants (6,8% contre 4,8% en avril 2021). Les autres services de santé ont été très faiblement sollicités dans la même période. (Cf. Graphique 7)

**Graphique 7 : Répartition (%) des ménages ayant sollicité les services de santé**

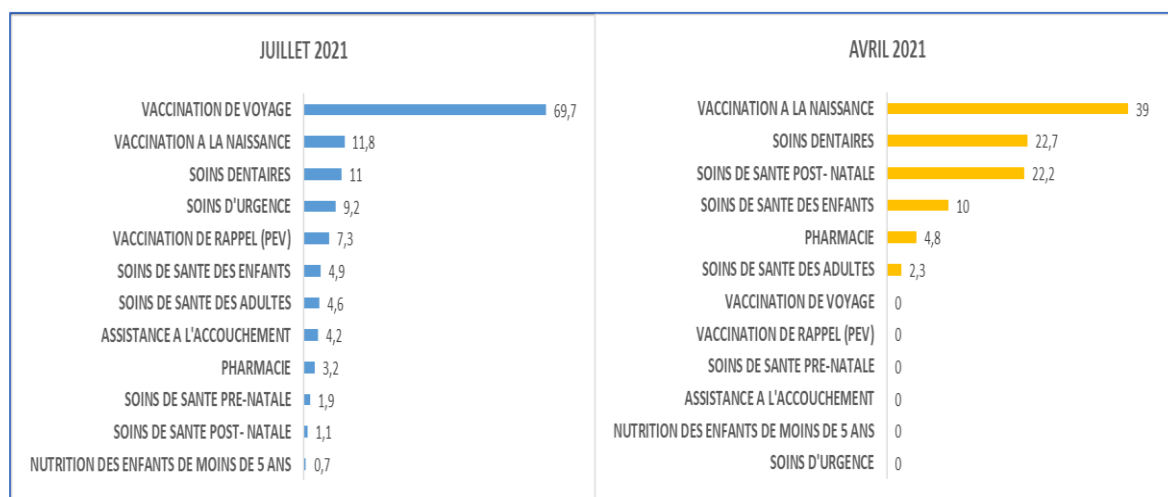


Quant à l'accès aux services de santé, en juillet 2021, 69,7% des membres des ménages qui en ont eu besoin n'ont pas été satisfaits pour la vaccination de voyage alors que ce besoin n'était pas exprimé en avril 2021 ; 11,8% n'étaient pas satisfaits pour la vaccination à la naissance (contre 39% en avril 2021) ;

11% pour les soins dentaires (contre 22,7% en avril 2021) et 9,2% pour les soins d'urgence alors qu'il n'y avait rien en avril 2021. Toutefois, on observe une amélioration dans l'accès aux soins de santé post-natale, aux soins dentaires et aux soins de santé des enfants.

En effet, si les besoins des membres des ménages n'ont pas été satisfaits en juillet 2021, il est fort probable que cela soit dû au manque d'argent, aux mesures liées à la riposte pour les voyages ou à la peur d'être contaminé par la COVID-19.. (Cf. Graphique 8)

**Graphique 8 : Répartition (%) des membres des ménages dont les besoins de services de santé n'ont pas été satisfaits**



#### 1.2.4 Accès aux équipements de protection individuelle et test de dépistage COVID-19

Les équipements de protection individuelle (EPI) suivis au cours du mois d'avril 2021 sont : les gels hydro-alcooliques, les gants et les masques ou bavettes.

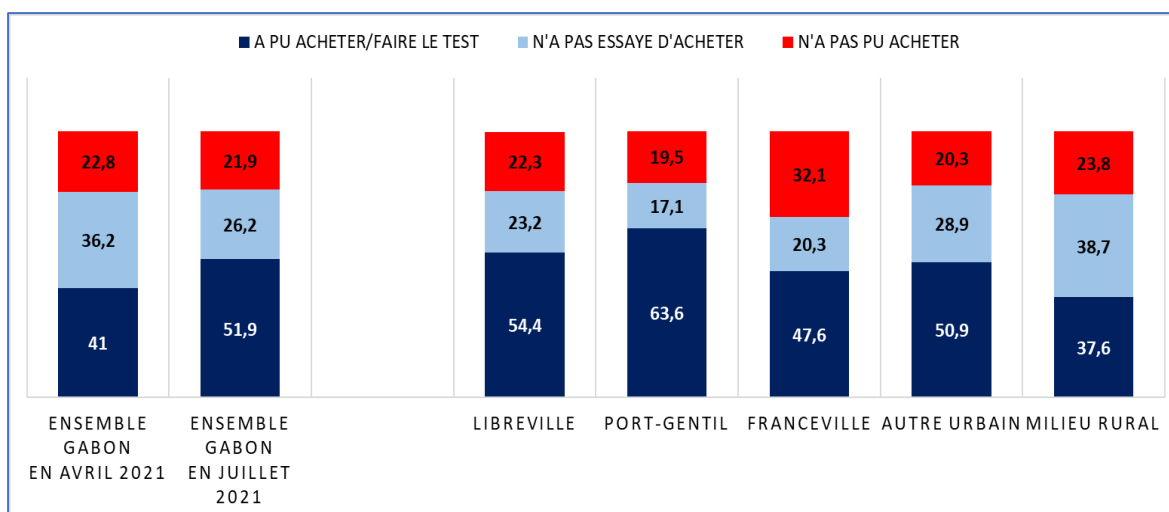
##### a) Accès aux gels hydro-alcooliques et gants de protection

**En juillet 2021, plus de la moitié des ménages a pu acheter des gels hydro-alcooliques et des gants de protection contre la COVID-19**

Dans l'ensemble, la proportion des ménages ayant pu acquérir des gels hydro-alcooliques et des gants de protection en juillet 2021 est en hausse de près de 11 points (51,9% contre 41,0% en avril 2021). A contrario, la proportion des ménages n'ayant pas ressenti le besoin d'en acheter a diminué de 10 points (26,2% contre 36,2% en avril 2021) ainsi que celle ayant éprouvé des difficultés à s'en procurer (21,9% contre 22,8% en avril 2021).

En effet, les ménages de Port-Gentil (63,6% en juillet 2021 contre 32,3% en avril 2021) et de Libreville (54,4% en juillet contre 45,8% en avril 2021) ont eu plus facilement accès aux équipements de protection individuelle en juillet 2021 que ceux des autres milieux urbains et du rural. (Cf. Graphique 9)

**Graphique 9 : Répartition (%) des ménages ayant eu accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection**

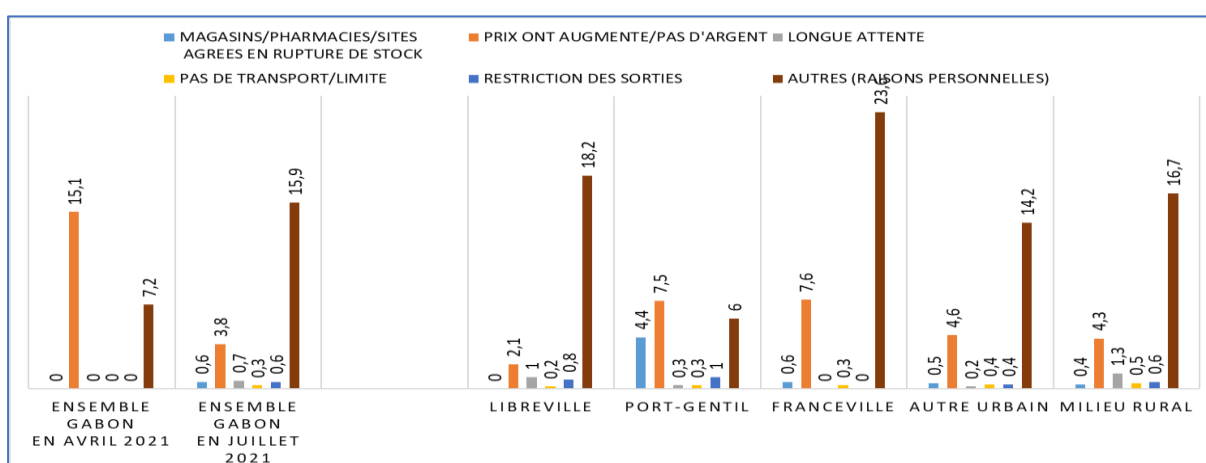


### b) Raisons d'inaccessibilité

**En juillet 2021, l'inaccessibilité aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection se justifie plus par des raisons personnelles que par l'augmentation des prix**

En réponse aux difficultés d'accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection, dans l'ensemble, en juillet 2021, 15,9% des ménages évoquent plus des raisons personnelles (contre 7,2% en avril 2021) et 3,8% justifient cela par l'augmentation des prix ou le problème d'argent (contre 15,1% en avril 2021). Ces raisons sont approuvées dans toutes les strates, et beaucoup plus par les ménages de Franceville (23,6% en juillet 2021), de Libreville (18,2% en juillet 2021) et du milieu rural (16,7% en juillet 2021) que ceux des autres milieux urbains. (Cf. Graphique 10)

**Graphique 10 : Répartition (%) des ménages n'ayant pas eu accès aux gels hydro-alcooliques et aux gants de protection par raisons d'inaccessibilité suivant la strate**



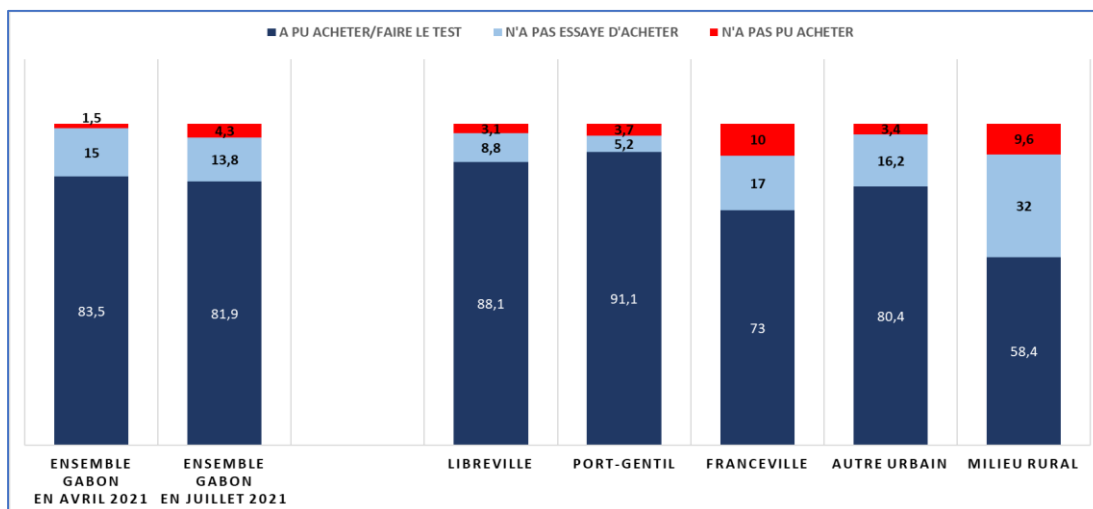
### c) Accès aux masques ou bavettes de protection

**L'accès de ménages aux masques ou bavettes de protection est en baisse de près de deux points en juillet 2021 comparé à avril 2021**

Dans l'ensemble, en juillet 2021, 81,9% des ménages ont pu acheter des masques ou bavettes de protection (contre 83,5% en avril 2021) alors que 13,5% n'ont pas essayé d'acheter (contre 15% en avril 2021).

2021) et 4,3% n'ont pas pu acheter (contre 1,5% en avril 2021). Par strate, c'est à Port-Gentil (91,1% contre 85,2% des ménages en avril 2021), à Libreville (88,1% contre 87,1% des ménages en avril 2021) et dans Autre (80,1% contre 81,1% en avril 2021) où l'accès aux masques ou bavettes est le plus élevé. Cependant, Franceville (73% contre 90,6% en avril 2021) et le milieu rural (58,8% contre 72,4% en avril 2021) présentent le niveau d'accès le plus bas. (Cf. Graphique 11)

**Graphique 11 : Répartition (%) des ménages selon l'accès aux masques ou bavettes de protection par strate**

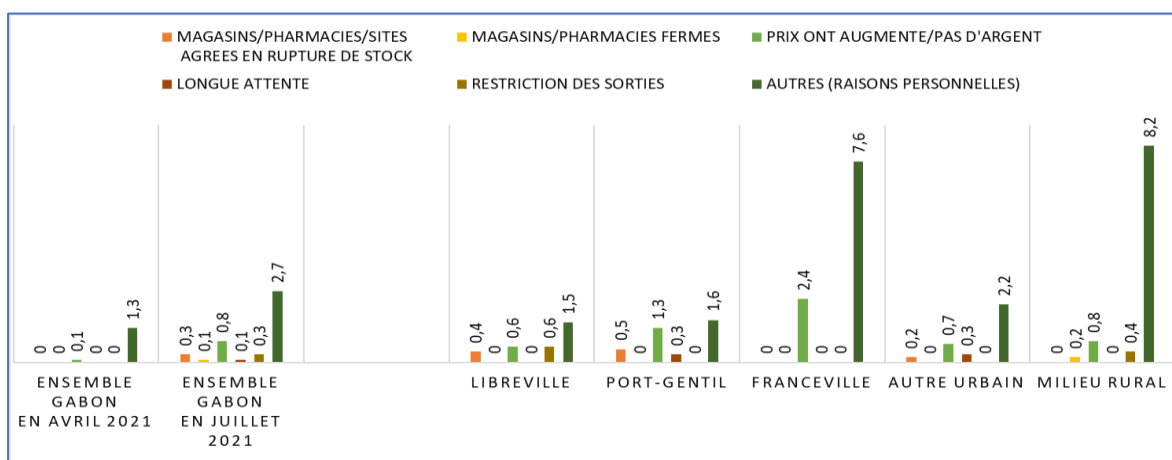


#### d) Raisons d'inaccessibilité aux masques ou bavettes

**En juillet 2021, les 18,1% des ménages qui n'ont pas pu acheter les masques ou bavettes de protection évoquent plus les raisons personnelles**

Concernant les raisons d'inaccessibilité aux masques ou bavettes de protection, les raisons personnelles sont plus déclarées par les ménages dans toutes les strates que le problème d'augmentation des prix des produits. Cela se fait plus voir dans le milieu rural (8,2% contre 3,6% en avril 2021) et à Franceville (7,6% contre 0,8% en avril 2021). (Cf. Graphique 12)

**Graphique 12 : Répartition (%) des ménages n'ayant pas eu accès aux masques ou bavettes selon les raisons d'inaccessibilité par strate**



## CHAPITRE 2 : EMPLOI ET REVENUS DES MENAGES

### 2.1 IMPACT SUR L'EMPLOI

L'impact de la COVID-19 est observé au niveau des conditions de travail des employés, de leur horaire de travail et de leur mode de paiement. Ces variables sont observées au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête.

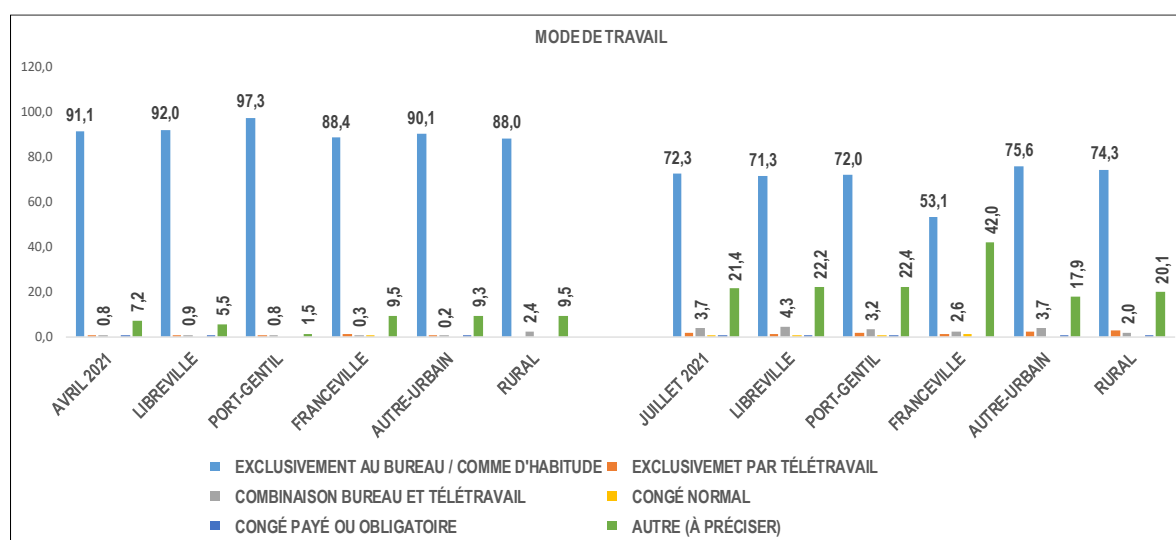
#### 2.1.1 Evolution des conditions de travail des employés

##### Amélioration des conditions de travail des employés au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête en juillet 2021

Dans l'ensemble, en juillet 2021, la nette amélioration des conditions de travail des employés qui a été observée en avril 2021 se confirme. Au cours des 7 derniers jours précédant la collecte, plus de sept employés sur dix en juillet 2021 (contre neuf employés sur dix en avril 2021) travaillent exclusivement au bureau. Le repli constaté au mois de juillet 2021 est dû au départ en congé de certains employés travaillant en milieu urbain. La baisse observée en milieu rural pourrait s'expliquer par des migrations de vacances du milieu rural vers la ville. Cependant le télétravail exclusif ou en intermittence est de moins en moins pratiqué.

L'analyse par strate montre que c'est à Franceville où un peu plus de la moitié des employés travaille exclusivement au bureau au cours des 7 derniers jours au mois de juillet 2021 (contre plus de huit employés sur dix en avril 2021). Cependant, les autres strates suivent le niveau de tendance générale. (Cf. Graphique 13)

Graphique 13 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi selon le mode de travail pratiqué au cours des 7 derniers jours du mois d'avril 2021



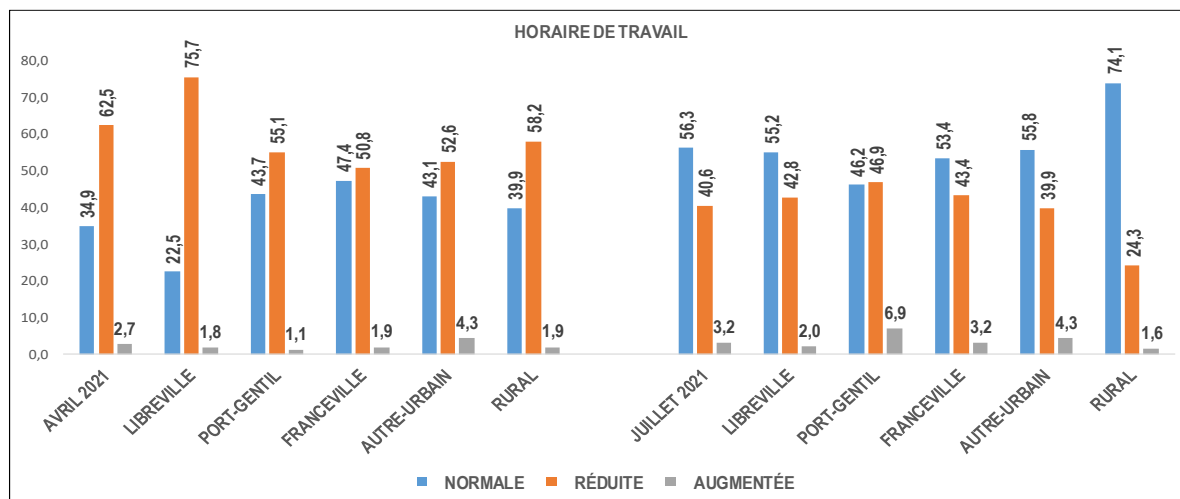
#### 2.1.2 Evolution de l'horaire de travail des employés

##### Au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête en juillet 2021, 43,8% des employés ont observé des changements sur leur horaire de travail contre 65,2% en avril 2021

Les changements de l'horaire de travail concernent les employés qui ont eu une réduction ou une augmentation de l'horaire de travail. Au mois de juillet 2021, il est constaté une nette reprise des activités au niveau national car plus de la moitié des employés (56,3%) a repris son horaire normal de travail au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête contrairement au mois d'avril 2021 (34,9% des employés).

La proportion des employés ayant un horaire de travail réduit régresse considérablement passant de 62,5% en avril 2021 à 40,6% en juillet 2021. En effet, le maintien de l'horaire normal de travail est plus observé par les employés travaillant en milieu rural (74,1% en juillet contre 39,9% en avril 2021), à Libreville (55,2% en juillet contre 22,5% en avril 2021), dans autre urbain (55,8% en juillet contre 43,1% en avril 2021) et à Franceville (53,4% en juillet contre 47,4% en avril 2021) au cours des sept derniers jours. (Cf. Graphique 14)

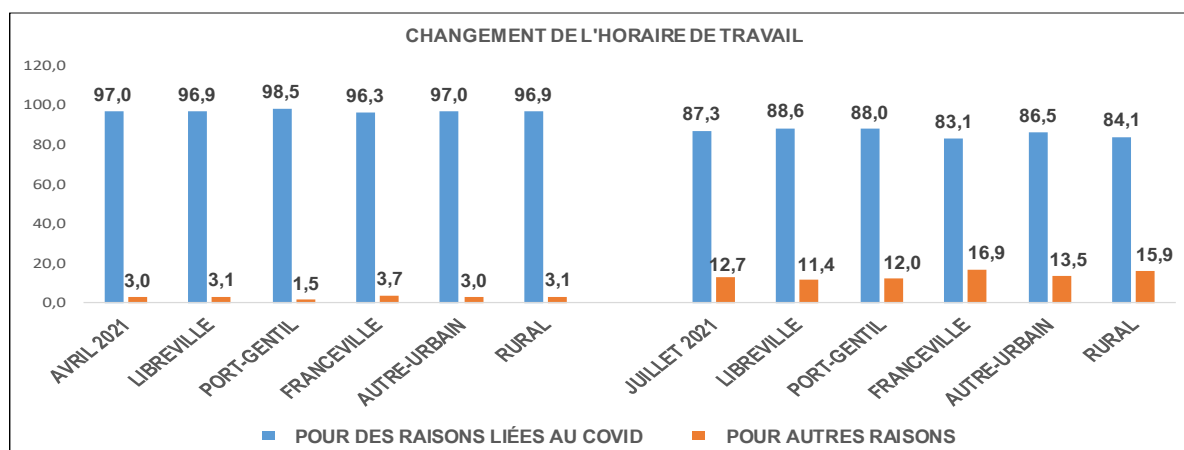
**Graphique 14 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi selon leur horaire de travail au cours des 7 derniers jours par période de l'enquête**



En effet, en juillet 2021, parmi les 43,8% des employés (contre 65,2% en avril 2021) qui ont eu des changements sur leur horaire de travail au cours des 7 derniers jours, la plupart d'entre eux (87,3% en juillet contre 97,0% en avril 2021) l'imputent aux effets de la COVID-19 et 12,7% (contre 3,0% en avril 2021) pour d'autres raisons.

L'analyse par strate montre qu'au mois de juillet 2021, les employés de Franceville (83,1% contre 96,3% en avril 2021) et du milieu rural (84,1% contre 96,9% en avril 2021) ont plus connu une réduction de leur horaire de travail que ceux des autres strates. (Cf. Graphique 15)

**Graphique 15 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi par période d'enquête selon les raisons de changement de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours**

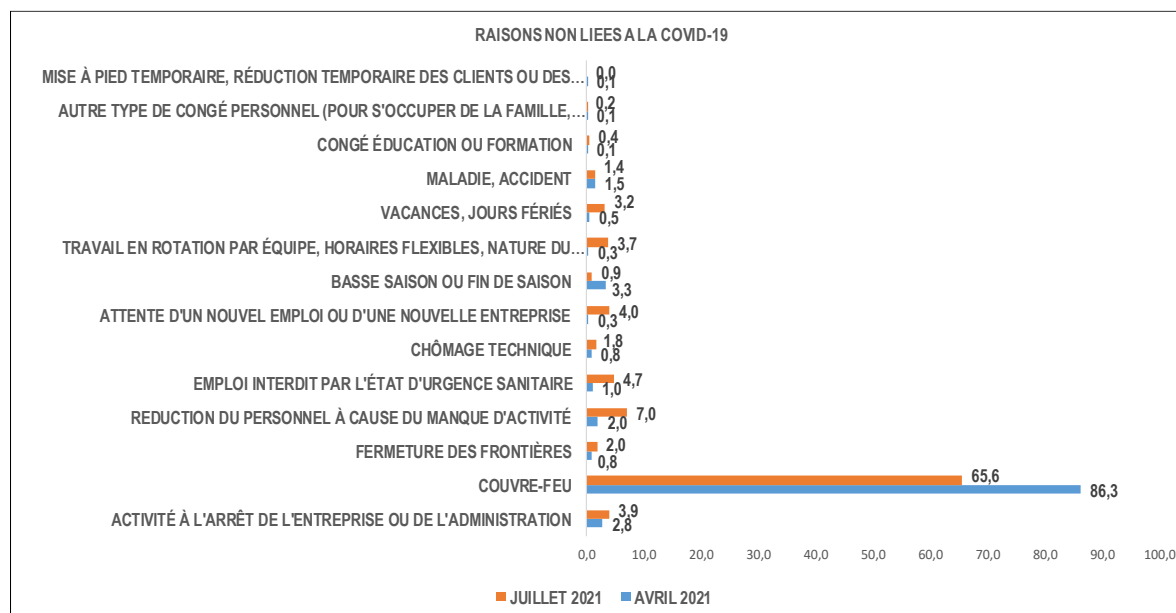


En effet, les 12,7% des employés dont l'horaire de travail a changé au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête au mois de juillet 2021 justifient cela par l'existence du couvre-feu (65,6% contre 86,3% en avril 2021).

Les autres raisons évoquées par les employés sont la réduction du personnel à cause de la baisse de l'activité économique (7,0% en juillet 2021 contre 2,0% en avril 2021) ; l'emploi interdit par l'état

d'urgence sanitaire (4,7% en juillet 2021 contre 1,0% en avril 2021) ; l'attente d'un nouvel emploi ou d'une nouvelle entreprise (4,0% en juillet 2021 contre 0,3% en avril 2021) ; l'activité à l'arrêt de l'entreprise ou de l'administration (3,9% en juillet 2021 contre 2,8% en avril 2021). (Cf. Graphique 16)

**Graphique 16 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi par période d'enquête selon les autres raisons (hormis les raisons liées à la COVID-19) de changement de l'horaire de travail au cours des 7 derniers jours**



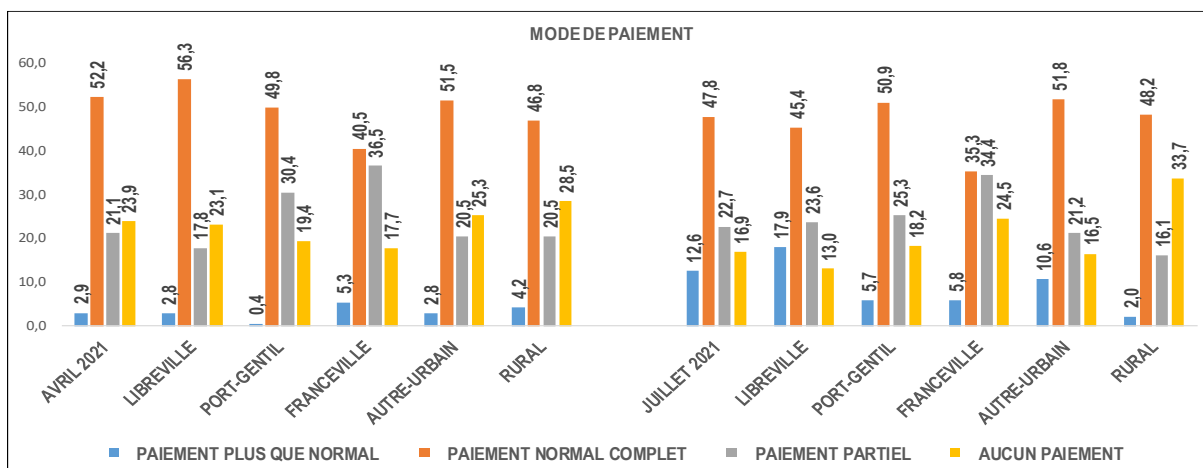
### 2.1.3 Evolution du mode de paiement des employés

La réduction salariale est un mécanisme très souvent mis en place par les entreprises pour faire face à la baisse d'activité en période de crise. La proportion des employés bénéficiant d'un paiement normal complet continue à baisser entre les deux périodes (47,8% en juillet contre 52,2% en avril 2021). Par ricochet, on note une hausse sensible des paiements partiels des employés (22,7% en juillet contre 21,1% en avril 2021) et une hausse importante du paiement plus que normal est en hausse de 10 points passant de 2,9% en avril à 12,9% en juillet 2021.

C'est à Libreville où le paiement normal complet est en baisse (47,8% en juillet contre 56,3% en avril 2021) et à Franceville (35,3% en juillet contre 40,5% en avril 2021), alors qu'il est en hausse à Port-Gentil (50,9% en juillet contre 49,8% en avril 2021). (Cf. Graphique 17)

**Graphique 17 : Répartition (%) des personnes ayant un emploi par période d'enquête selon leur mode de paiement au cours des 7 premiers jours**





## 2.2 LES PERTES D'EMPLOI

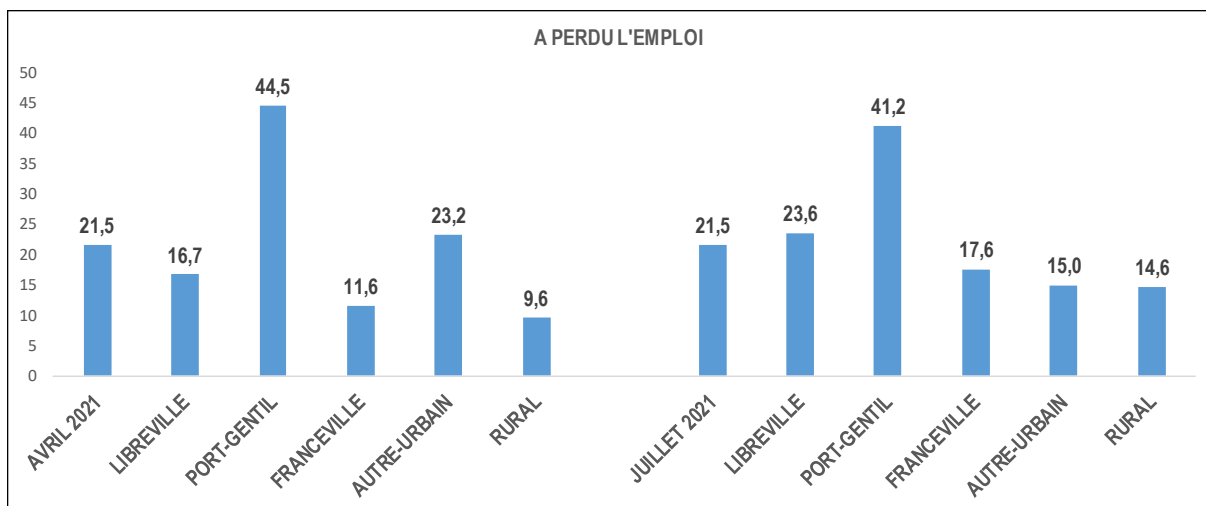
### Taux de perte d'emploi stable (21,5%) en juillet et avril 2021 avec plus de différence de genre au niveau des strates à Port-Gentil, à Franceville et dans le milieu rural

La collecte réalisée au mois d'avril 2021 a conduit à un taux de perte d'emploi de 21,5% qui était en hausse par rapport à novembre 2020 (16,9%). Ce taux est maintenu globalement en juillet 2021 avec des variations différentielles par strate et par groupe d'âges. En effet, au cours des 7 derniers jours, les pertes d'emploi ont plus augmenté à Libreville (23,6% en juillet contre 16,7% en avril 2021), à Franceville (17,6% en juillet contre 11,6% en avril 2021) et dans le milieu rural (14,6% en juillet contre 9,6% en avril 2021) qu'à Port-Gentil (44,5% en juillet contre 41,2% en avril 2021) et dans autre urbain (23,2% en juillet contre 15,0% en avril 2021) où elles diminuent considérablement.

Dans l'ensemble, il n'y a pas de disparité de genre dans la perte d'emploi en juillet 2021 (10,5% chez les femmes contre 10,9% chez les hommes) comme en avril 2021 (10,1% chez les femmes contre 9,9% chez les hommes). Les différences de genre apparaissent plus par strate aussi bien en juillet 2021 et notamment à Port-Gentil (14,1% chez les femmes contre 27,5% chez les hommes) et à Franceville (6,0% chez les femmes contre 12,0% chez les hommes) et dans le milieu rural (5,3% chez les femmes contre 9,3% chez les hommes) qu'en avril 2021.

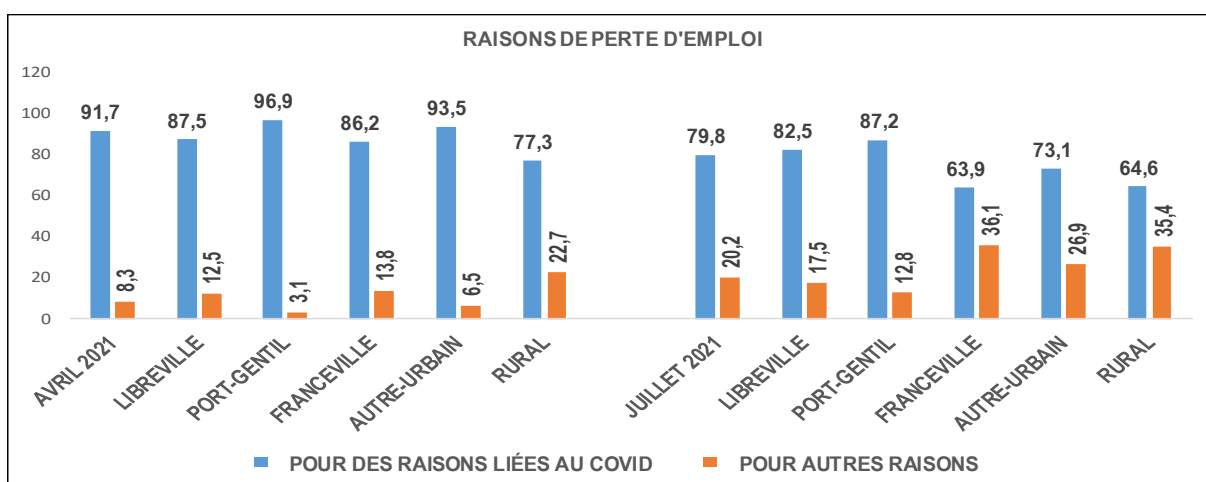
Les pertes d'emploi touchent plus les âges adultes de 30 à 59 ans (15,4% en juillet contre 18,0% en avril 2021) que les âges jeunes (3,0% en juillet contre 2,4% en avril 2021). (Cf. Graphique 18)

**Graphique 18 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois en juillet 2021 comparé à avril 2021 par strate**



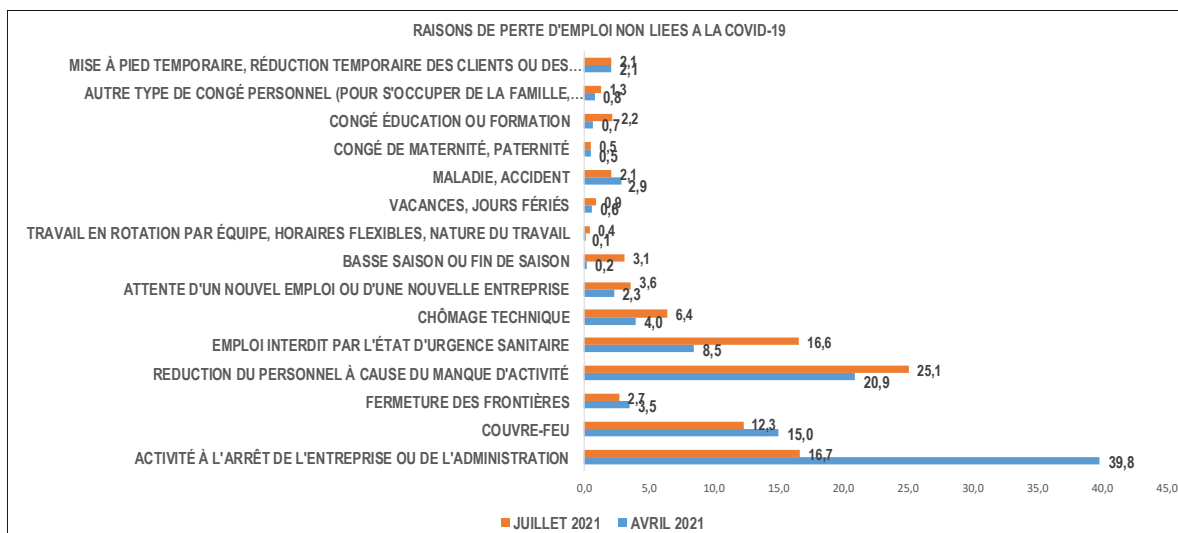
Les raisons de ces pertes d'emploi sont principalement liées à la COVID-19 selon les déclarations de 79,8% de personnes en juillet 2021 (contre 91,7% des personnes en avril 2021) alors que 20,2% des employés en juillet 2021 (8,3% en avril 2021) ont donné d'autres raisons. Des différences dans les déclarations des employés apparaissent plus par strate entre les deux périodes d'observation. (Cf. Graphique 19)

**Graphique 19 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois par période d'enquête selon les raisons de perte d'emploi**



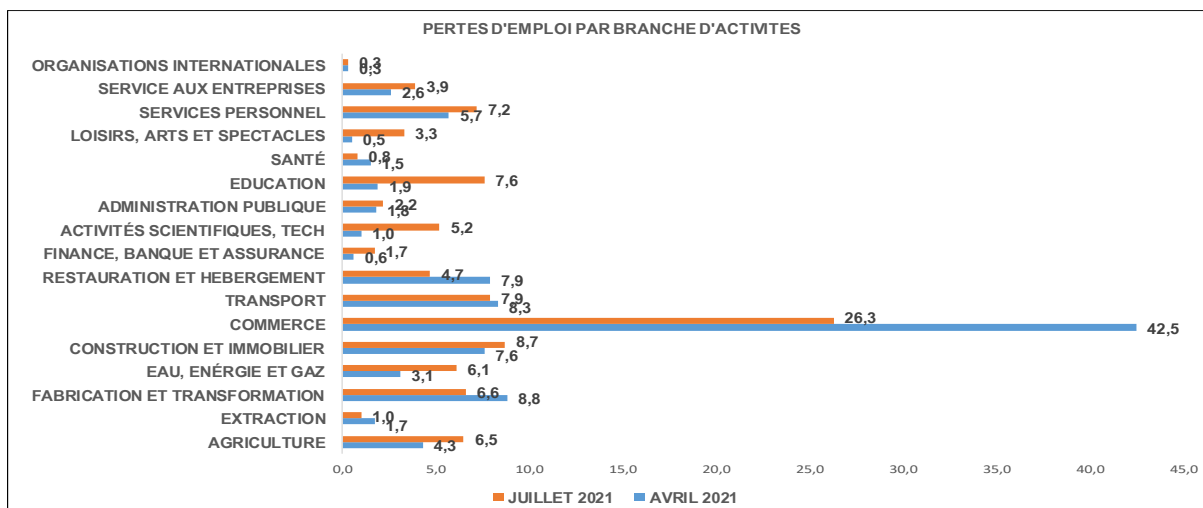
Parmi les autres raisons de perte d'emploi non liées à la COVID-19, au cours des 7 derniers jours, il y a principalement : l'activité à l'arrêt de l'entreprises ou de l'administration (16,7% en juillet contre 39,8% en avril 2021) ; la réduction du personnel par manque d'activité (25,1% en juillet contre 20,9% en avril 2021) ; l'emploi interdit par l'état d'urgence sanitaire (16,6% en juillet contre 8,5% en avril 2021) et le couvre-feu (12,3% en juillet contre 15,0% en avril 2021). (Cf. Graphique 20)

**Graphique 20 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois par période d'enquête selon les autres raisons de perte d'emploi au mois d'avril 2021**



En effet, on observe un repli des pertes d'emploi au niveau du commerce (26,3% en juillet contre 42,5% en avril 2021), de la fabrication/transformation (6,6% en juillet contre 8,8% en avril 2021), de la restauration et de l'hébergement (4,7% en juillet contre 7,9% en avril 2021). Elles restent presque stables dans le transport (7,9% en juillet 2021 contre 8,3% en avril 2021), dans la construction et l'immobilier (8,7% en juillet contre 7,6% en avril 2021) et dans les activités extractives (1,0% en juillet contre 1,7% en avril 2021). Par contre, elles continuent à augmenter dans les autres branches d'activités en juillet 2021. (Cf. Graphique 21)

**Graphique 21 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois par branche d'activité en avril 2021**



## 2.3 REVENUS DES MENAGES

### 2.1.1 Evolution du revenu global des ménages

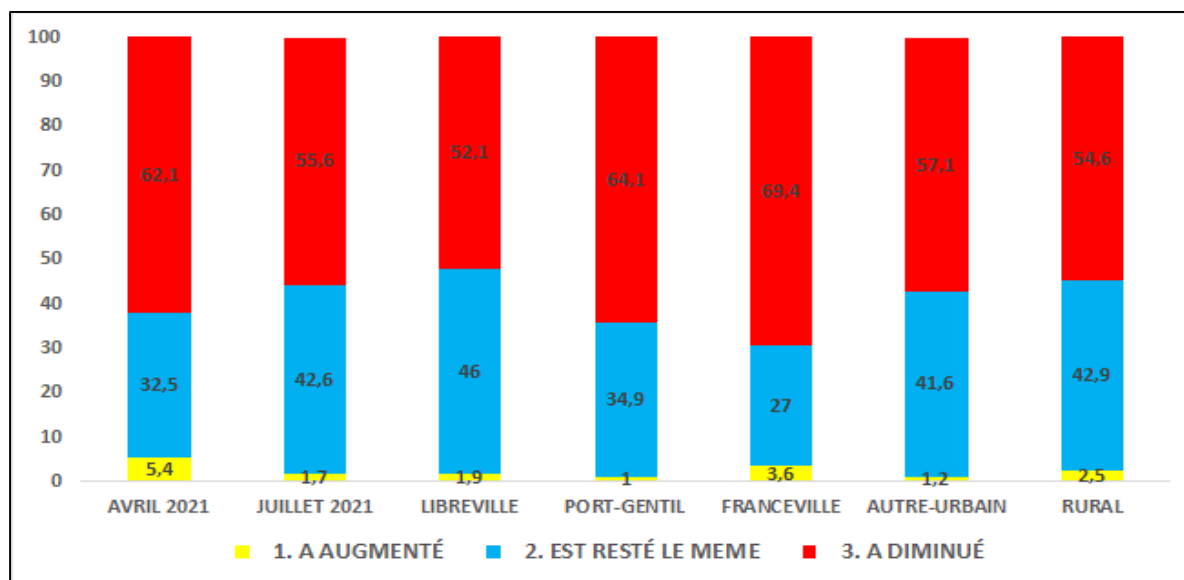
#### Baisse de la proportion des ménages qui enregistrent une baisse de leur revenu total entre avril 2021 et juillet 2021

En juillet 2021, les ménages qui ont enregistré une baisse de leur revenu total représentent 55,6% contre 62,1% en avril 2021. De même, on note une baisse des ménages qui ont enregistré une augmentation de leur revenu total (1,7% en juillet contre 5,4% en avril 2021). Ces baisses ont pour

corollaire l'augmentation des ménages dont le revenu total est resté le même (42,6% en juillet contre 32,5% en avril 2021).

Au niveau des strates, c'est à Libreville que les ménages ont enregistré la plus forte diminution du revenu total (46,0% contre 76,1% en avril 2021). Viennent ensuite les ménages du milieu rural (42,9% contre 51,3% en avril 2021), des autres localités urbaines (41,6% contre 61,2% en avril 2021), les ménages de Port-Gentil (34,9% contre 54,4% en avril 2021) et les ménages de Franceville (27,0% contre 61% en avril 2021). (Cf. Graphique 22)

**Graphique 22 : Evolution (%) du revenu total des ménages par strate**



## 2.1.2 Evolution des sources de revenu des ménages

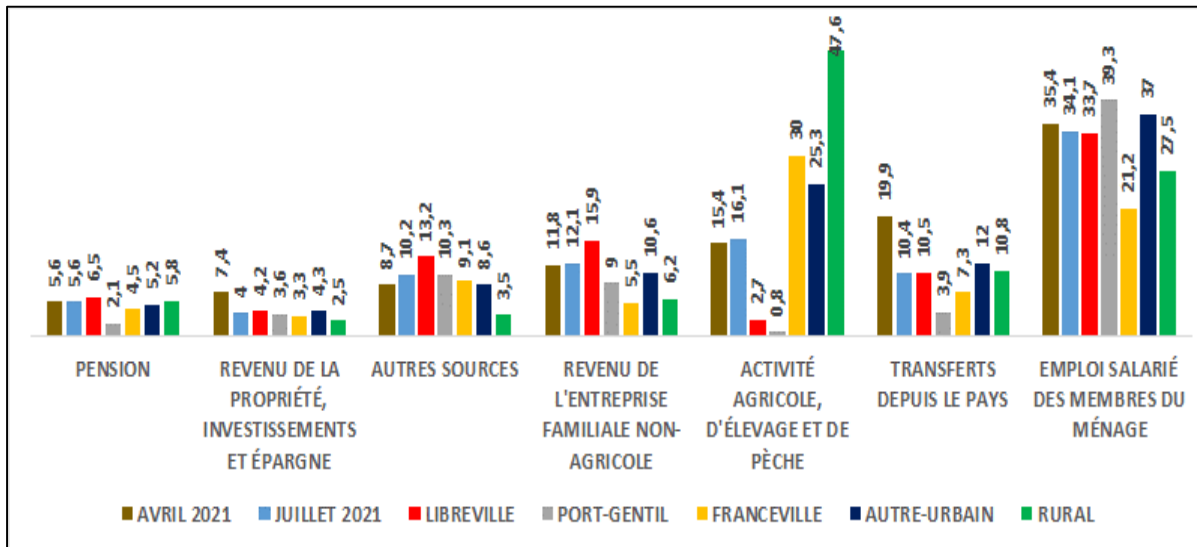
### L'emploi salarial, bien qu'en baisse, demeure la principale source de revenus des ménages en juillet 2021

Comparé au mois d'avril 2021 avec 35,4% des ménages, l'emploi salarié reste la principale source de revenu de 34,1% des ménages en juillet 2021. Viennent ensuite, les transferts provenant d'autres ménages dans le pays pour 10,4% des ménages en juillet 2021 contre 19,9% en avril 2021.

Cette baisse contraste avec l'augmentation de certaines sources de revenu. En effet, les activités agricoles procurent des revenus à 16,1% des ménages en juillet contre 15,4% en avril 2021. Cependant, la proportion des ménages qui tirent leurs revenus de l'entreprise familiale non agricole est passée de 11,8% en avril 2021 à 12,1% en juillet 2021. Il en est de même pour ceux qui ont d'autres sources de revenus qui ont augmenté de 1,5 points passant de 8,7% en avril 2021 à 10,2% en juillet 2021.

En effet, de l'analyse par strate, il se dégage que la plupart des ménages du milieu rural tirent leurs revenus de l'activité agricole, d'élevage et de pêche (47,6% en juillet contre 47,8% en avril 2021), alors que l'emploi salarié reste la principale source de revenu en milieu urbain, notamment à Libreville (33,7% en juillet contre 34,9% en avril 2021), à Port-Gentil (39,3% en juillet contre 42,4% en avril 2021), à Franceville (21,2% en juillet contre 32,2% en avril 2021) et dans les autres localités urbaines (37,0% en juillet contre 37,5% en avril 2021). (Cf. Graphique 23)

Graphique 23 : Répartition (%) des ménages ayant cité une source de revenu comme part de leur revenu total par strate



## CHAPITRE 3 : SECURITE ALIMENTAIRE, PREOCCUPATIONS, OPINIONS, CHOCS SUBIS ET AIDES RECUES PAR LES MENAGES

### 3.1 ECHELLE DE MESURE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire a trait à la disponibilité alimentaire et à la qualité des aliments consommés par les ménages. Non seulement elle saisit la capacité des ménages de se les procurer, mais aussi les privations qu'ils font en cas de rupture ou de manque d'argent ou d'autres ressources.

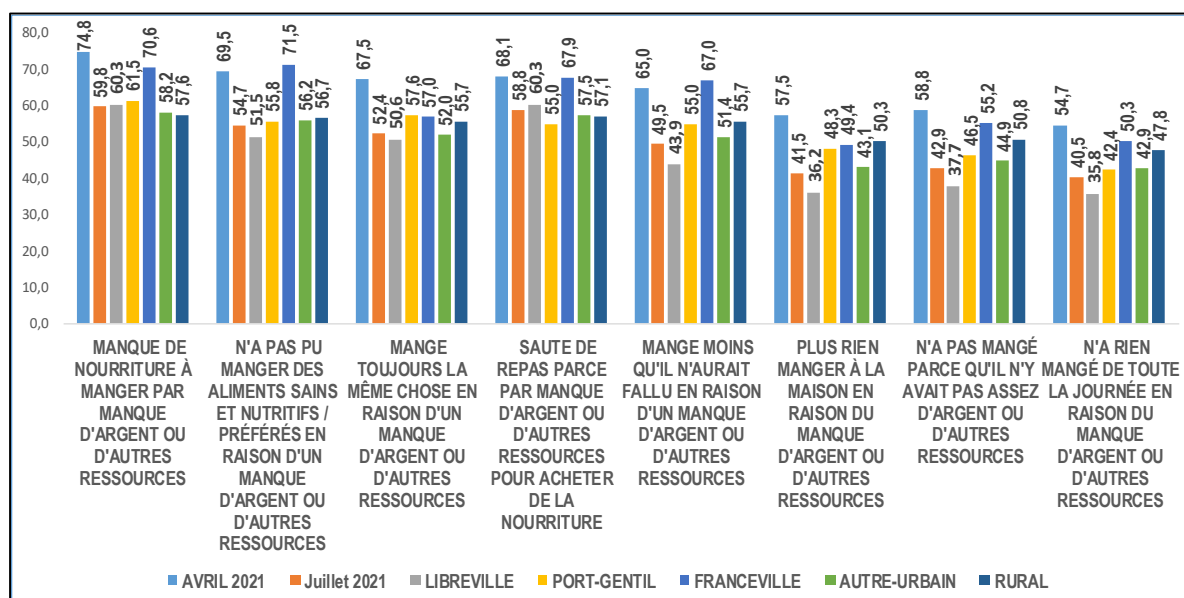
#### L'insécurité alimentaire a considérablement baissé dans les ménages au cours des 30 derniers jours du mois de juillet 2021

Au cours des 30 derniers jours du mois de juillet 2021, dans l'ensemble, 59,8% des ménages (contre 74,8% en avril 2021) craignent de manquer de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources. La proportion des ménages ayant déclaré avoir passé au moins toute une journée sans manger par manque de moyens ou de ressources au cours des 30 derniers jours est en baisse de quatorze points passant de 54,7% en avril 2021 à 40,5% en juillet 2021.

La proportion de ménages ayant sauté des repas par manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 30 derniers jours est en net recul passant de 68,1% en avril 2021 à 58,8% en juillet 2021. Cependant, la proportion des ménages qui n'ont plus rien à manger est en baisse de 16 points de pourcentage (41,5% en juillet 2021 contre 57,5% en avril 2021). De même, la proportion des ménages qui mangent moins qu'il n'aurait fallu a diminué considérablement passant 65,0% en avril 2021 à 49,5% en juillet 2021.

En effet, l'analyse par strate montre que c'est à Franceville où les ménages expriment plus le manque de nourriture en juillet 2021 (70,6% contre 71,4% en avril 2021) et où les ménages n'ont pas mangé de aliments sains ou nutritifs en raison du manque d'argent ou d'autres ressources en juillet 2021 (71,5% contre 62,0% en avril 2021). (Cf. Graphique 24)

**Graphique 24 : Evaluation de l'insécurité alimentaire dans les ménages par strate en juillet 2021 comparé à avril 2021**



### 3.2 PREOCCUPATIONS DES MENAGES DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Cette section analyse le degré d'inquiétude des ménages par rapport à la COVID-19, au cours de la période précédant l'enquête. L'analyse présente d'abord la perception des ménages quant à la possibilité qu'un membre « devienne malade ». Ensuite, elle interroge la perception de ces ménages

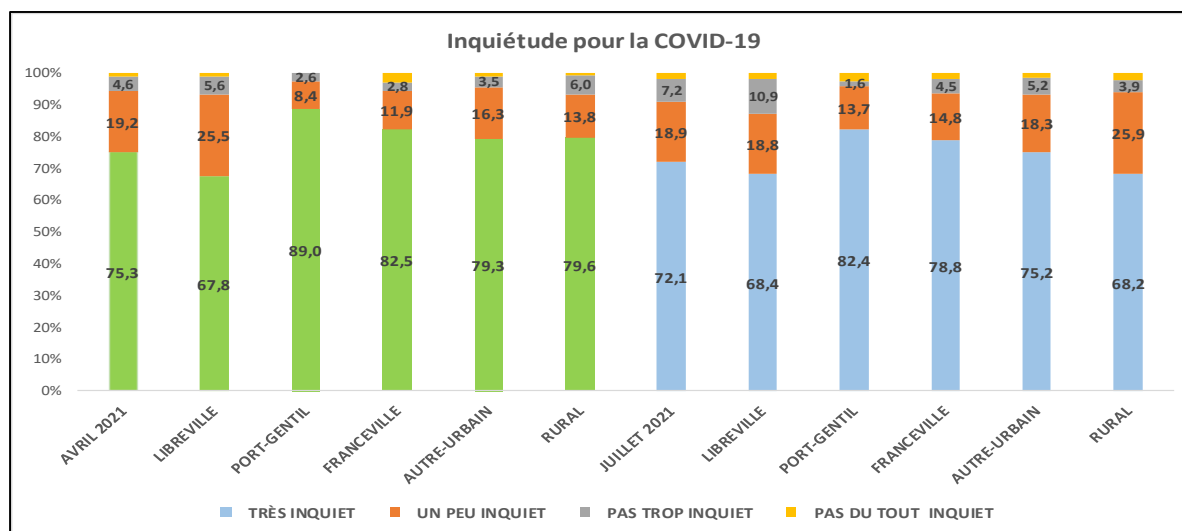
sur la gravité de de la menace que représente la pandémie pour leurs finances. L'on constate que les ménages demeurent préoccupés par cette pathologie depuis plusieurs mois.

**Même au mois de juillet 2021, plus de neuf ménages sur dix restent toujours inquiets qu'un membre du ménage tombe gravement malade de la COVID-19**

Dans l'ensemble, l'inquiétude des ménages face à la COVID-19 diminue sensiblement car 98,2% des ménages en juillet 2021 (contre 99,0% en avril 2021) ont déclaré être inquiets qu'un membre de leur ménage tombe gravement malade de la COVID-19. Parmi ceux-ci, 72,1% sont très inquiets en juillet 2021 (contre 75,3% en avril 2021) ; 18,9% sont peu inquiets en juillet 2021 (contre 19,1% en avril 2021) et 7,2% sont un peu inquiets en juillet 2021 (contre 4,6% en avril 2021).

Ce sont les ménages de Port-Gentil qui sont plus inquiets avec 82,4% en juillet 2021 (contre 89,0% en avril 2021) que ceux des autres strates. (Cf. Graphique 25)

**Graphique 25 : Répartition (%) des ménages selon l'inquiétude par rapport à la maladie liée à la COVID-19**



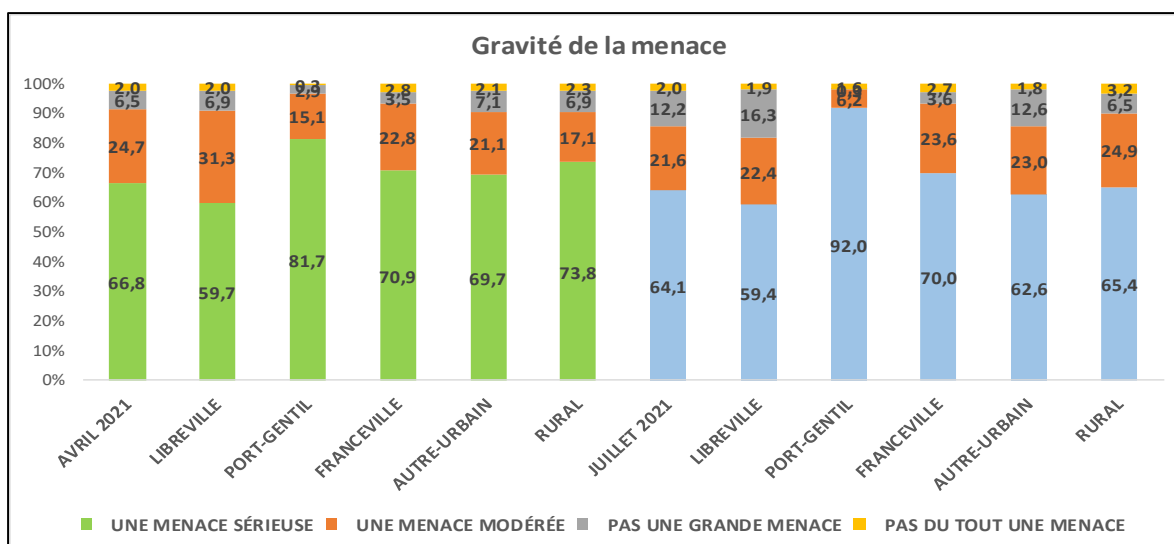
Quant à la perception des ménages sur la gravité de la menace que représente la pandémie de la COVID-19 pour leurs finances,

**La proportion des ménages qui pensent que la COVID-19 est une menace pour leurs finances est presque stable.**

Dans l'ensemble, 97,9% des ménages trouvent que la COVID-19 est une menace pour leurs finances en juillet 2021 (contre 98,0% en avril 2021). Parmi ceux-ci, 64,1% restent persuadés que la COVID-19 est une menace sérieuse (contre 66,9% en avril 2021), 21,6% la considèrent comme une menace modérée (contre 24,7% en avril 2021) et 12,2% ne la considèrent pas comme une grande menace en juillet 2021 (6,6% en avril 2021).

Ce sont les ménages de Port-Gentil qui semblent plus affligés par la présence de la COVID-19 et qui y voient plus une menace sérieuse, soit 92,0% en juillet 2021 (contre 81,7% en avril 2021). (Cf. Graphique 26)

**Graphique 26 : Perception des ménages selon la menace que représente la pandémie de la COVID-19 pour leurs finances**



### 3.3 Opinion des ménages sur les restrictions des droits et libertés due à la COVID-19

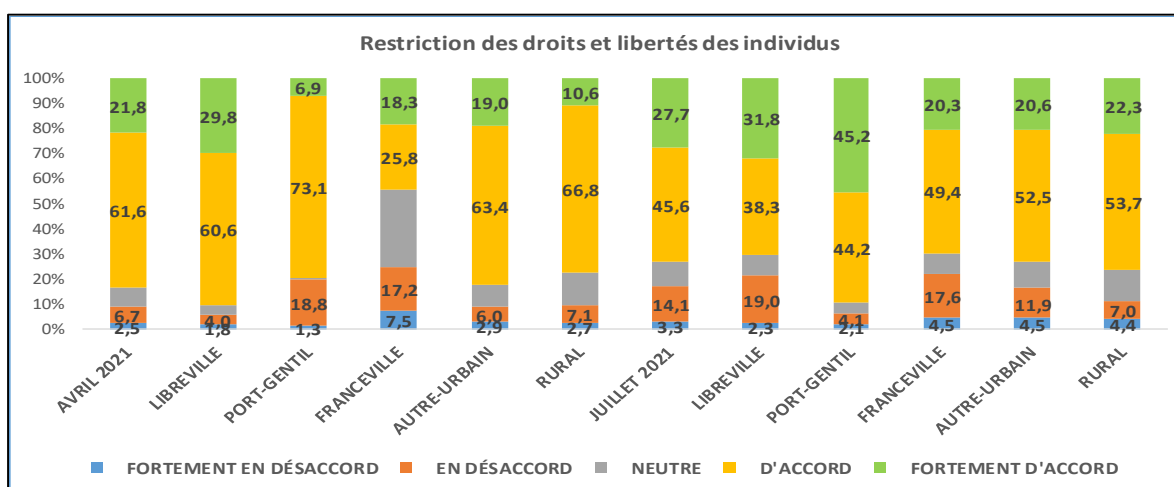
La présente section aborde l'opinion des ménages sur l'idée selon laquelle la COVID-19 limitera les droits et libertés des individus, d'une part ; et l'idée selon laquelle elle expose les individus à la vulnérabilité et à la criminalité, d'autre part.

#### Le pourcentage des ménages qui soutiennent l'idée selon laquelle « l'urgence de la COVID-19 limite les droits et libertés des individus » est resté stable entre avril et juillet 2021

Dans l'ensemble, aussi bien en juillet 2021 qu'en avril 2021, un peu plus de huit ménages sur dix (83,4%) soutiennent l'idée selon laquelle « L'urgence de la COVID-19 limite les droits et libertés des individus ». Parmi ces ménages qui approuvent cette idée, en juillet 2021, 45,6% sont « d'accord » (contre 61,6% en avril 2021) et 17,7% sont fortement d'accord (21,8% en avril 2021).

L'analyse par strate dégage que cette idée est plus soutenue par les ménages de Port-Gentil avec 89,4% en juillet 2021 (contre 80,0% en avril 2021), du milieu rural avec 75,9% en juillet 2021 (contre 77,4% en avril 2021) et de « Autre urbain » avec 73,1% en juillet 2021 (contre 82,4% en avril 2021). (Cf. Graphique 27)

**Graphique 27 : Répartition (%) des ménages selon l'opinion sur la restriction des libertés due à la COVID-19**



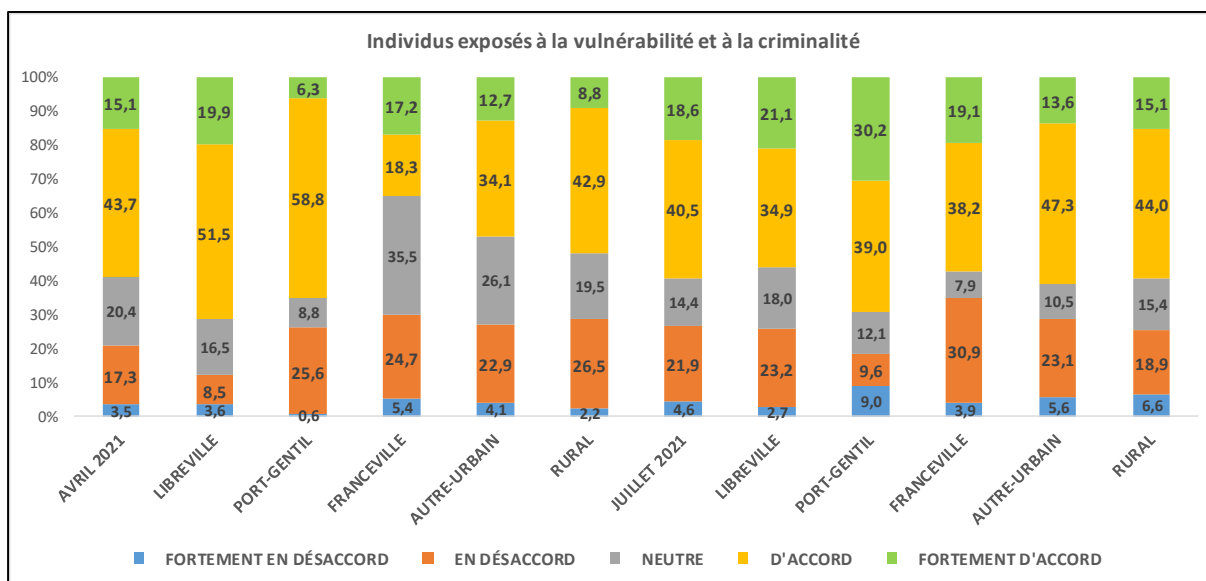


**Quant à l'idée selon laquelle « la COVID-19 met les individus en plus grand danger, et les rend plus vulnérables à la criminalité et à la violence », près de six ménages sur dix l'approuvent.**

En effet, le pourcentage des ménages qui partagent cette idée est presque constant, soit 59,1% en juillet 2021 (contre 58,8% en avril 2021). Parmi ces ménages qui admettent cela, en juillet 2021, 40,5% sont d'accord (contre 43,7% en avril 2021) et 18,6% sont fortement d'accord (contre 15,1% en avril 2021).

Au niveau des strates, cette idée est plus exprimée en juillet 2021 par les ménages de Port-Gentil avec 69,2% (contre 65,1% en avril 2021) et de « Autre urbain » avec 60,9% (contre 46,8% en avril 2021). En effet, il est important de souligner que la présence de la COVID-19 expose bien les individus à la vulnérabilité et à la criminalité car il y a toujours la crainte des effets négatifs de la COVID-19 dans les ménages. (Cf. Graphique 28)

**Graphique 28 : Répartition (%) des ménages selon l'opinion sur la vulnérabilité et la criminalité des individus due à la COVID-19**



### 3.4 CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES ET LES STRATEGIES DE SURVIE

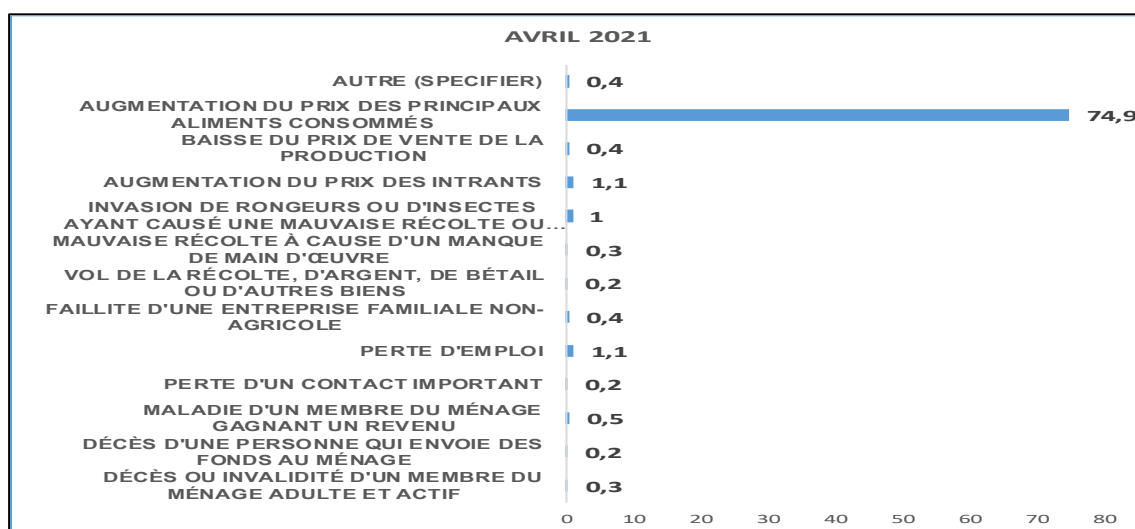
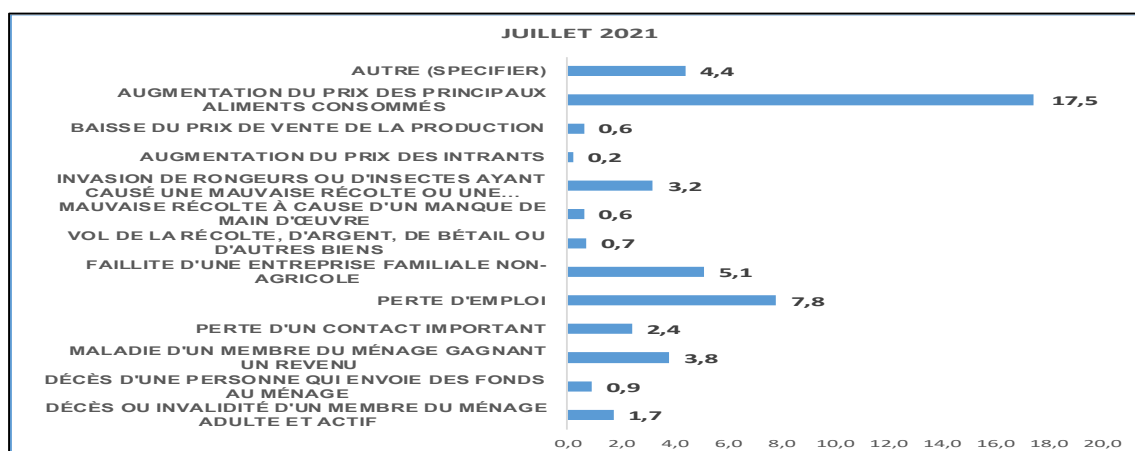
#### 3.1.1 Prévalence des chocs subis par les ménages

**L'augmentation des prix des principaux aliments consommés reste le choc qui a le plus affecté les ménages aussi bien en avril qu'en juillet 2021, avec un net repli en juillet 2021.**

Aussi bien en avril (74,9% des ménages) qu'en juillet 2021 (17,5% des ménages), l'augmentation des principaux produits consommés est le choc qui a le plus affecté les ménages. Toutefois, en juillet 2021, les ménages ont également été touchés par la perte d'emploi (7,8% des ménages), la faillite d'une entreprise familiale non agricole (5,1% des ménages), la maladie d'un membre de la famille ayant un emploi (3,8% des ménages) et l'invasion des rongeurs ou d'insecte ayant causé une mauvaise récolte (3,2% des ménages).

En effet, le repli de l'augmentation des prix des principaux produits consommés au profit des autres chocs s'expliquerait par l'assouplissement des mesures et du couvre-feu par le gouvernement, avec pour corollaire la reprise normale des activités. (Cf. Graphique 29)

**Graphique 29 : Proportion des ménages selon les types de choc vécu**



### 3.1.2 Stratégies de survie des ménages pour faire face aux chocs subis

Il importe de souligner que les stratégies adoptées par les ménages répondent aux trois chocs les plus graves qu'ils ont connus au mois de juillet 2021 comparé au mois d'avril 2021.

Ainsi, en juillet 2021, les trois chocs les plus graves déclarés par les ménages sont : (i) l'augmentation des principaux produits consommés ; (ii) la perte d'emploi ; (iii) la faillite d'une entreprise familiale non agricole.

- Pour faire face à l'augmentation des prix des principaux aliments, au mois de juillet 2021, 32,3% des ménages (contre 35,8% en avril 2021) ont réduit leur consommation alimentaire ; 18,8% des ménages (contre 21,3% en avril 2021) se sont engagés dans des activités génératrices des revenus supplémentaires ; 31,7% des ménages (contre 17,6% en avril 2021) n'ont rien fait.
- Pour faire face à la perte d'emploi, en juillet 2021, 34,7% des ménages (contre 13,8% en avril 2021) se sont engagés dans des activités génératrices des revenus supplémentaires ; 25,9% des ménages (contre 31,2% en avril 2021) ont reçu l'aide des amis et de la famille et 22,4% des ménages (contre 20,7% en avril 2021) n'ont rien fait du tout.
- Pour faire face à la faillite d'une entreprise familiale non agricole ; en juillet 2021, 22,8% des ménages (contre 10,6% en avril 2021) ont reçu l'aide des amis et de la famille ; 17,7% (contre

30,0% en avril 2021) se sont engagés dans des activités génératrices des revenus supplémentaires ; 49,1% des ménages (contre 56,5% en avril 2021) n'ont rien fait du tout.

En effet, il est constaté qu'en cette situation de la COVID-19, les ménages réagissent plus facilement face aux difficultés économiques (perte d'emploi, faillite d'une entreprise, destruction des récoltes par les ravageurs, vol de récolte, fluctuations des prix) qu'aux difficultés sociales (maladie, perte d'un parent).

## CHAPITRE 4 : VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

En parcourant les Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire du Comité Permanent Inter organisations (CPI, 2015), nous pouvons noter que le terme « genre » est un terme neutre, il se rapporte aussi bien aux personnes de sexe masculin qu'à celles de sexe féminin.

La violence basée sur le genre, désigne de ce fait, tout acte perpétré contre la volonté d'une personne et résultant de sa détermination biologique ou de son rôle spécifique en tant qu'être sexué. Il s'agit de « tout acte de violence dirigé spécifiquement contre une femme ou un homme du fait des rapports sociaux inégalitaires ».

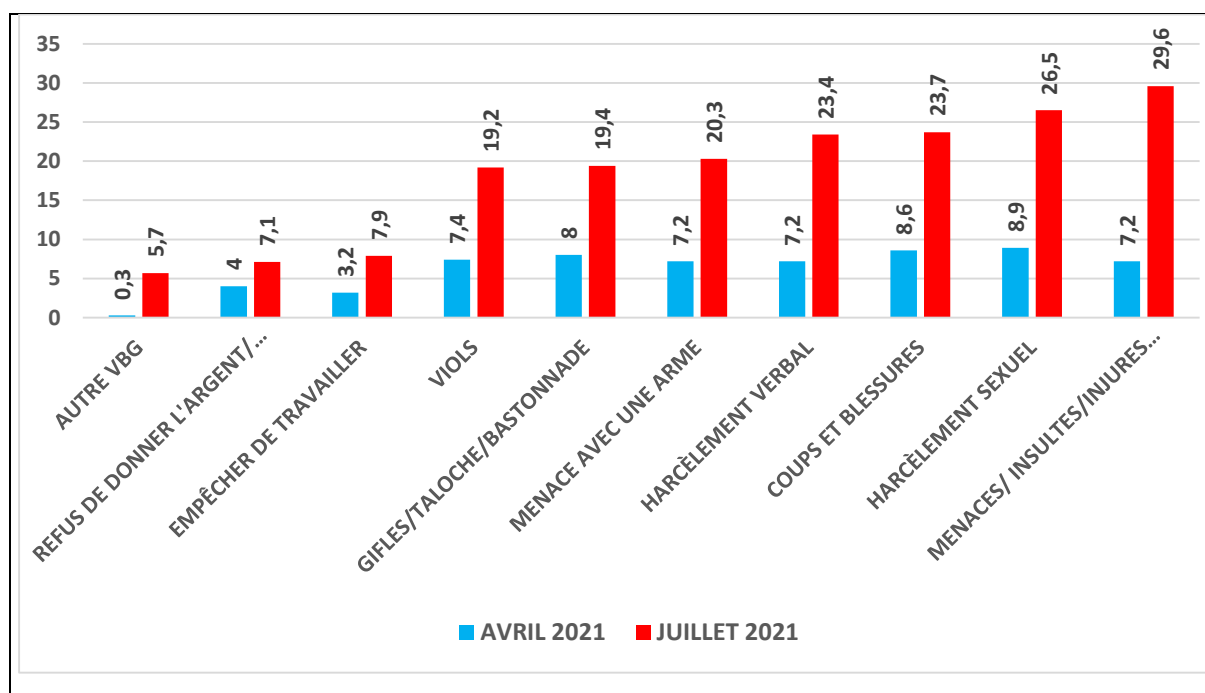
La VBG s'assimile à un abus de pouvoir. Que ce pouvoir soit « réel » ou perçu ; lorsque la VBG survient, elle est la manifestation d'une exploitation abusive de relations de pouvoir inégales.

### 4.1 CONNAISSANCE DES VBG

**Dans l'ensemble, la connaissance de tous les types de VBG par les ménages a considérablement augmenté entre avril 2021 et juillet 2021.**

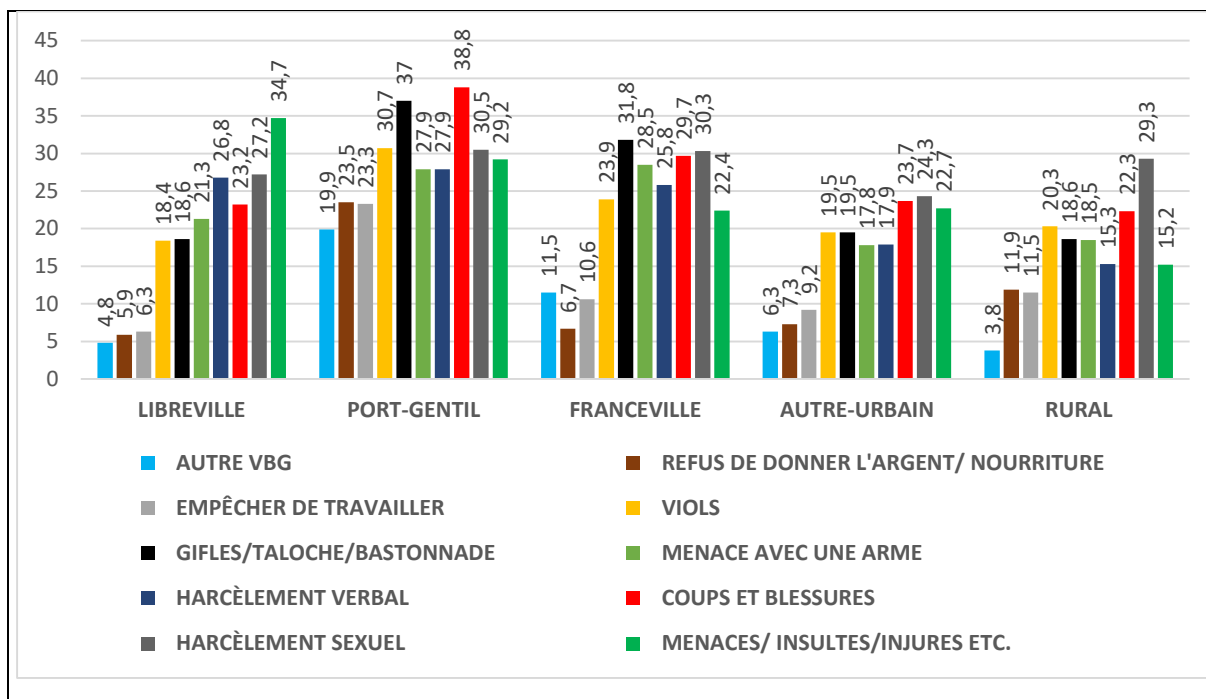
La proportion des ménages ayant évoqué les menaces/insultes/injures en tant que VBG a augmenté de 22,4 points, passant de 7,2% en avril 2021 à 29,6% en juillet 2021. La connaissance des harcèlements sexuels comme VBG a également augmenté de 17,6 points (26,5% en juillet contre 8,9% en avril 2021). Le viol a également augmenté de 11,8 points (19,2% en juillet contre 7,4% en avril 2021). (Cf. Graphique 30)

**Graphique 30 : Proportion des ménages connaissant les VBG entre avril 2021 et juillet 2021**



En juillet 2021, l'analyse par strate montre que les menaces/insultes/injures sont la VBG la plus récurrente à Libreville (34,7%); les coups et blessures à Port-Gentil (39,8%); les gifles/taloches/bastonnade à Franceville (31,8%); ce sont les harcèlements sexuels dans les autres localités urbaines (24,3%) et le milieu rural (29,3%). (Cf. Graphique 31)

**Graphique 31 : Proportion des ménages connaissant les VBG par strate selon le type de VBG**

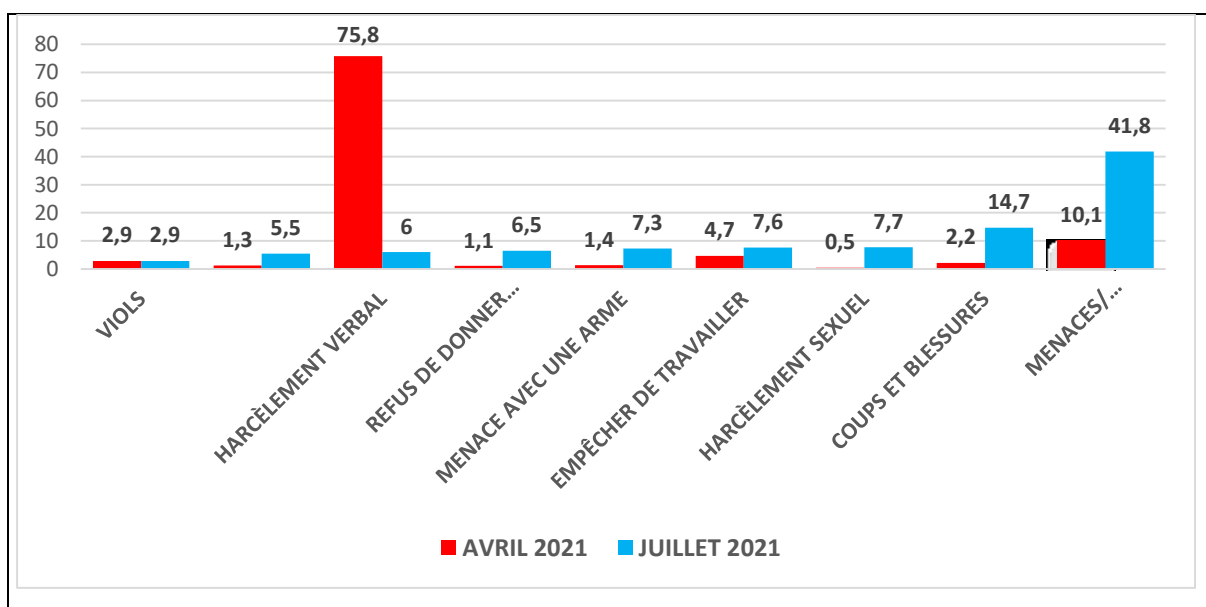


## 4.2 VICTIMES DES VBG

**Le nombre des victimes des violences basées sur le genre présente une tendance baissière entre avril 2021 à juillet 2021.**

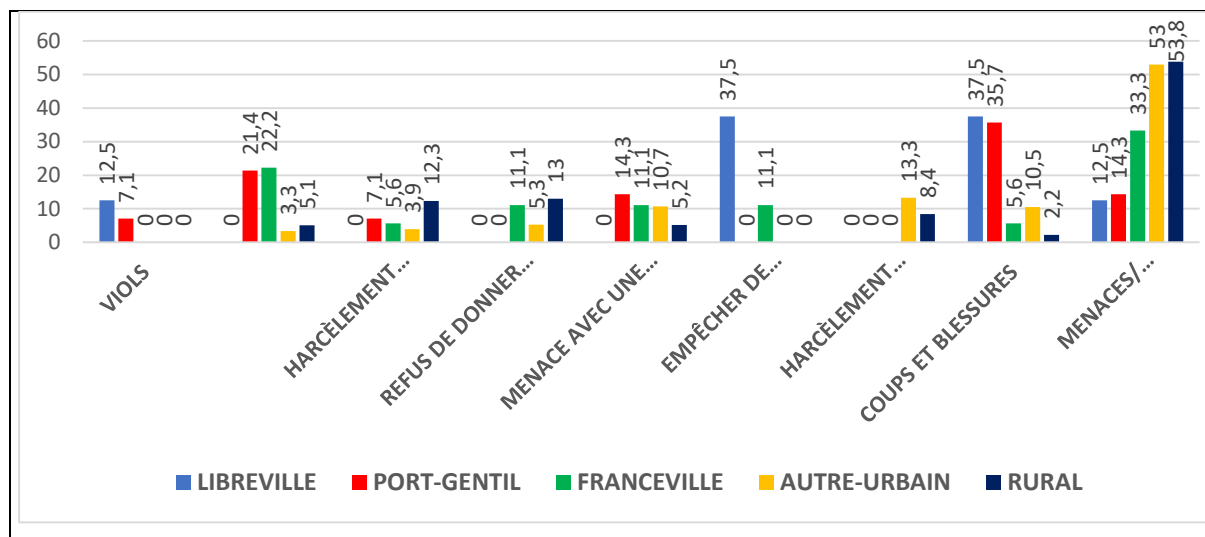
En juillet 2021, 87 victimes de VBG ont été enregistrées contre 206 victimes en avril 2021, soit une baisse de 119 cas. L'analyse par type de VBG montre que le nombre de victimes est en hausse entre avril 2021 et juillet 2021. En effet, les victimes de menaces/insultes/injures sont passées de 10,1% en avril 2021 à 41,8% en juillet 2021 ; celles des coups et blessures de 2,2% en avril 2021 à 14,7% en juillet 2021 ; celles du harcèlement sexuel de 0,5% en avril 2021 à 7,7% en juillet 2021. Cependant, seules les victimes du harcèlement verbal ont reculé considérablement, passant de 75,8% en avril 2021 à 6,0% en juillet 2021. (Cf. Graphique 32)

**Graphique 32 : Proportion des personnes victimes d'une VBG entre avril 2021 et juillet 2021**



De l'analyse par strate, il se dégage qu'en juillet 2021, les victimes de coups et blessures plus enregistrées à Libreville (37,5%) et à Port-Gentil (35,7%) ; les victimes de menaces/insultes/injures sont plus nombreuses à Franceville (33,3%), dans les autres localités urbaines (53,0%) et dans le milieu rural (53,8%). Par contre, celles de l'empêchement de travailler (37,5%) le sont plus à Libreville. (Cf. Graphique 33)

**Graphique 33 : Proportion des personnes victimes d'une VBG par strate selon le type de VBG**



### 4.3 INFORMATIONS DE BASE RELATIVES AUX VBG CONNUES PAR LES MENAGES

Les informations essentielles retenues dans cette partie pour distinguer les victimes de VBG sont le sexe et l'âge des victimes, le sexe des auteurs, la période et le lieu de survenance des VBG.

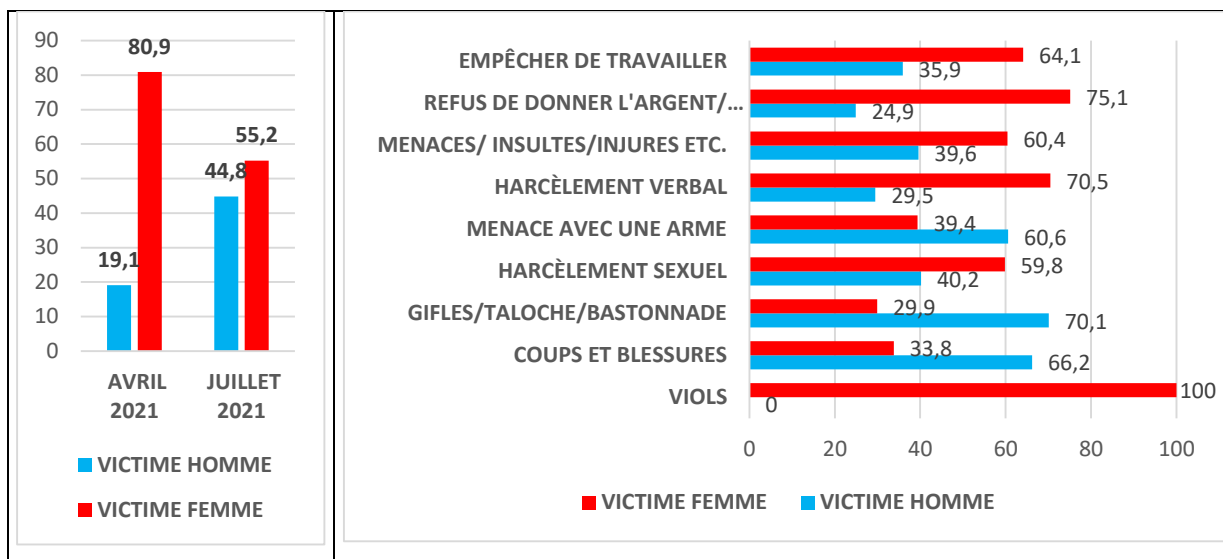
#### 4.3.1 Sexe des victimes de VBG

**Plus de six victimes des VBG sur dix déclarées en juillet 2021 sont de sexe féminin.**

Comme en avril 2021, il a été enregistré plus de victimes de VBG chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, les femmes victimes de VBG sont en baisse de 25 points de pourcentage entre avril et juillet 2021. En effet, la proportion des femmes victimes de VBG est passée de 80,9% en avril 2021 à 55,2% en juillet 2021. Par contre, chez les hommes, cette proportion a connu une augmentation de 25,7 points, passant de 19,1% de victimes en avril 2021 à 48,8% de victimes en juillet 2021.

Concernant les types de VBG, en juillet 2021 par rapport aux hommes, les femmes sont plus victimes de viols (100,0% contre 66,7% en avril 2021) ; du refus de donner l'argent (75,1% contre 90% en avril 2021) ; du harcèlement verbal (70,5% contre 95,3% en avril 2021) ; de l'empêchement de travailler (64,1% contre 42,5% en avril 2021) ; de menaces, insultes, injures (60,4% contre 64,2% en avril 2021) et du harcèlement sexuel (59,8% en juillet 2021) qui n'a pas concerné les femmes en avril 2021. Cependant, en juillet 2021 par rapport aux femmes, les hommes sont plus victimes de gifles/taloches/bastonnades (70,1% contre 4,7% en avril 2021), de coups et blessures (66,2% contre 44,8% en avril 2021), de menaces avec une arme (60,6% contre 100% en avril 2021). (Cf. Graphique 34)

**Graphique 34 : Répartition (%) des victimes des VBG selon le sexe entre avril 2021 et juillet 2021**

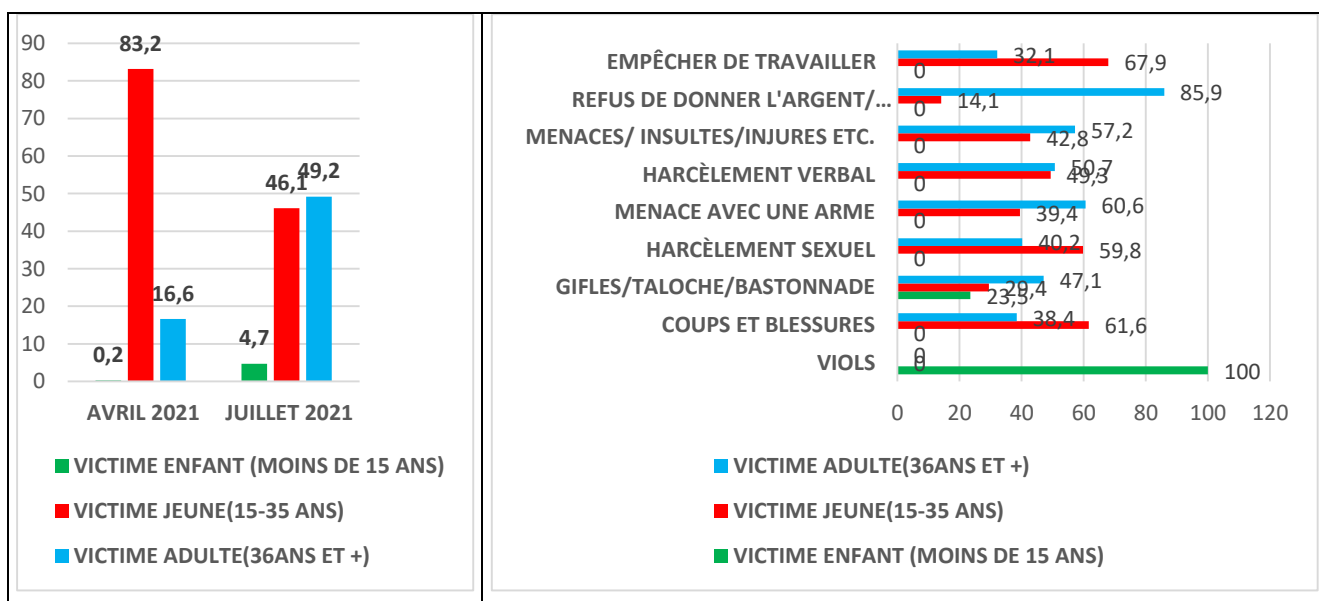


### 4.3.2 Age des victimes de VBG

**En juillet 2021, presque une victime des VBG sur dix est un adulte.**

Tandis qu'en avril 2021, il avait été enregistré plus de victimes des VBG chez les jeunes de 15 à 35 ans (83,2%), en juillet 2021, ce sont les adultes âgés de 36 ans et plus qui sont les plus touchés par les VBG (49,1%). Par ailleurs, dans la population des victimes des VBG enregistrées, en juillet 2021, les enfants de moins de 15 ans représentent 4,7% des victimes (contre 0,2% en avril 2021), et ils sont plus victimes de viols (100% en juillet 2021), des victimes de gifles/taloches/bastonnades (23,5% contre 8,8% en avril 2021). Les jeunes de 15-35 ans sont plus victimes du fait de les empêcher de travailler (67,9% contre 45,8% en avril 2021) ; de coups et blessures (61,6% contre 94,8% en avril 2021), du harcèlement sexuel (59,8% contre 100% en avril 2021). Les adultes sont le plus souvent victimes du refus de donner l'argent (85,9% contre 10% en avril 2021) ; de menaces avec une arme (60,6% contre 59,9% en avril 2021) ; de menaces/insultes/injures (57,2% contre 63,6% en avril 2021) ; du harcèlement verbal (50,7% contre 1,2% en avril 2021) ; des gifles/talonnades/bastonnades (47,1% contre 21% en avril 2021). (Cf. Graphique 35)

**Graphique 35 : Répartition (%) des victimes des VBG selon le groupe d'âges et le type de VBG subi en avril et juillet 2021**



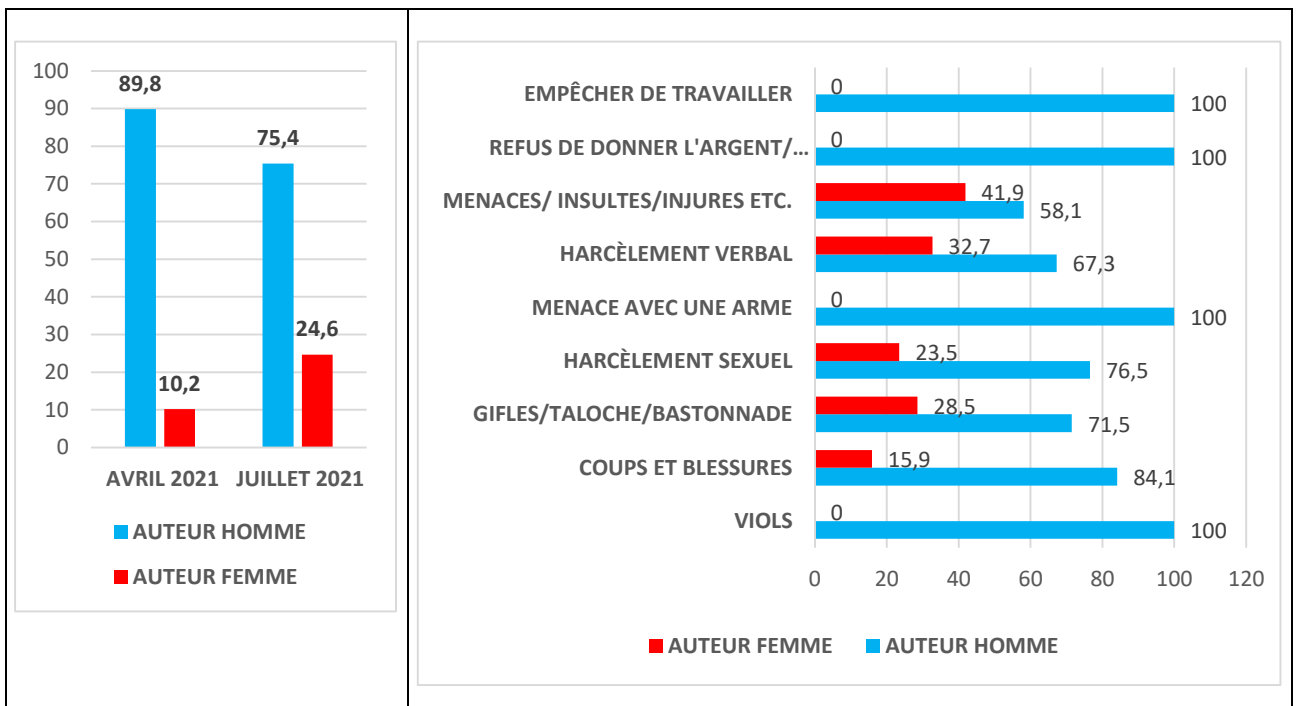
### 4.3.3 Sexe des auteurs des VBG

#### Trois hommes sur quatre contre une femme sur quatre ont commis des VBG en juillet 2021.

Comme en avril 2021, les hommes restent les principaux auteurs des VBG enregistrées en juillet 2021. En effet, la proportion des hommes commettant les VBG reste très élevée même si elle a baissé de 14,4 points, passant de 89,8% en avril 2021 à 75,4% en juillet 2021, alors que 24,6% des femmes sont des auteurs de VBG en juillet 2021 contre 10,2% en avril 2021.

Parmi les types de VBG déclarées en juillet 2021, les hommes ont commis l'ensemble des viols, des menaces avec une arme, du refus de donner l'argent et le fait d'empêcher de travailler. Tout de même, par rapport aux femmes, ils restent majoritairement les auteurs des coups et blessures (84,1% contre 15,9% des femmes), du harcèlement sexuel (76,5% contre 23,5% des femmes), des gifles/taloches/bastonnades (71,5% contre 28,5% des femmes), du harcèlement verbal (67,3% contre 32,7% des femmes), menaces/insultes/injures (58,1% contre 41,9% des femmes). (Graphique 36)

Graphique 36 : Répartition (%) des auteurs des VBG selon le sexe et le type de VBG commis entre avril 2021 et juillet 2021



### 4.3.4 Période et lieu de survenance des VBG

#### Près de six VBG sur dix se sont produits il y a plus d'un mois avant l'enquête.

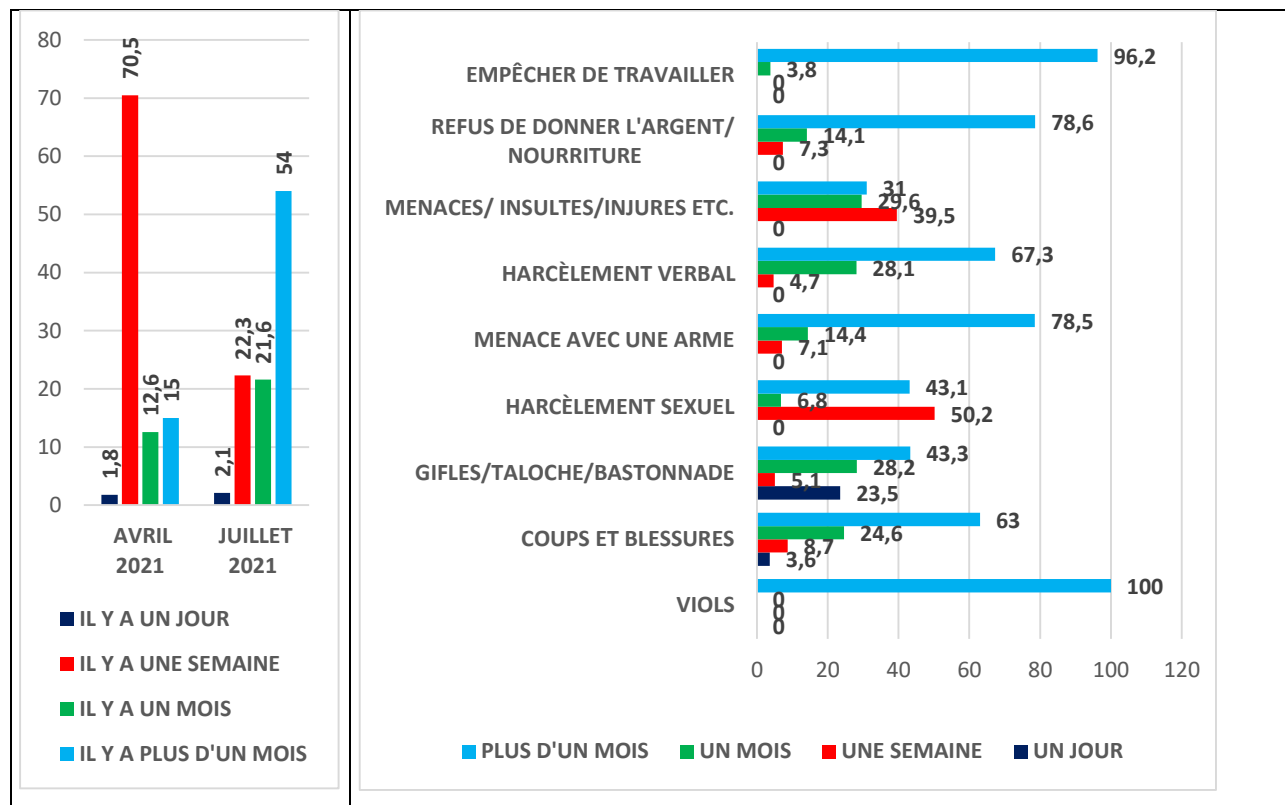
Si en avril 2021, les VBG se produisaient généralement une semaine avant l'enquête (70,5%), en juillet 2021, elles se produisent généralement plus d'un mois avant l'enquête (54,0%). Celles qui se produisent le jour précédant l'enquête représentent 2,1% en juillet 2021 contre 1,8% en avril 2021. Les VBG qui se produisent un mois avant l'enquête représentent 21,6% en juillet 2021 contre 12,6% en avril 2021.

En fonction du type de VBG, on note qu'en juillet 2021, les différents types de VBG se sont produits il y a plus d'un mois, notamment les viols (100%), Le fait d'empêcher de travailler (96,2%), le refus de donner l'argent (78,6%), les menaces avec une arme (78,5%), le harcèlement verbal (67,3%), les coups



et blessures (63%), les gifles/taloches/bastonnades (43%). Par contre, ce sont seulement le harcèlement sexuel (50,2%), les menaces, insultes, injures (39,5%) qui ont eu lieu une semaine avant l'enquête (Cf. Graphique 37)

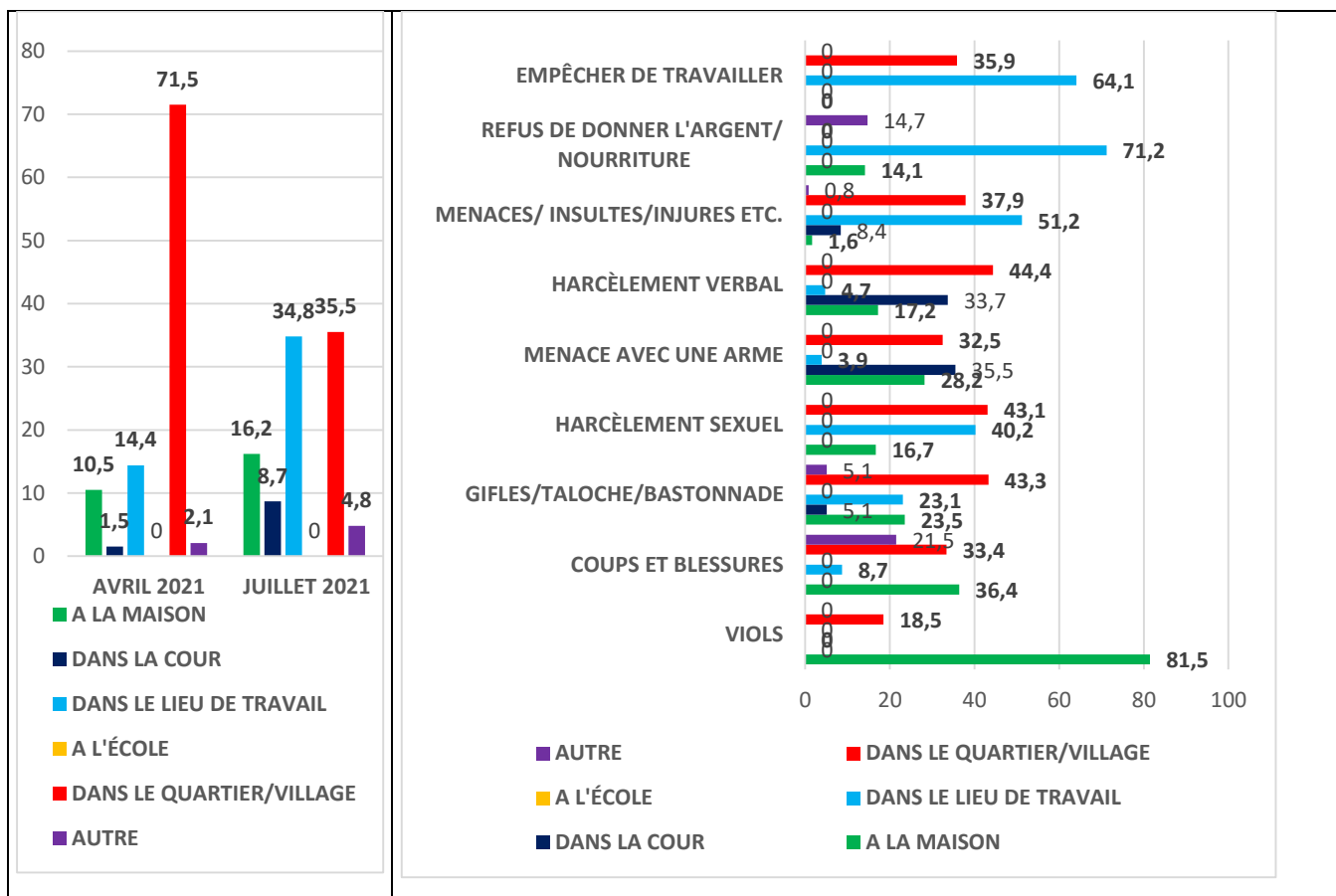
**Graphique 37 : Répartition (%) des victimes de VBG par période de survenance entre avril 2021 et juillet 2021 selon le type de VBG subi**



**Quant au lieu de survenance des VBG, plus d'une VBG sur trois survient dans le quartier et le lieu de travail en juillet 2021.**

En juillet 2021, 35,5% des VBG déclarées ont eu lieu dans le quartier/ village (contre 71,5% en avril 2021) et 34,8% dans le lieu de travail (contre 14,4% en avril 2021). Par type de VBG, en juillet 2021, les viols ont été commis plus à la maison (81,5% contre 33,3% en avril 2021) ; le refus de donner l'argent/nourriture (71,5% contre 10% en avril 2021) et le fait d'empêcher de travailler (64,1% contre 11,1% en avril 2021) se produisent plus dans le lieu de travail ; les menaces, insultes, injures se produisent plus dans les lieux de travail (51,2% contre 55,4% en avril 2021,) et dans le harcèlement verbal se produit plus dans le quartier/village (44,4% contre 95,1% en avril 2021); les harcèlements sexuels se produisent plus au quartier (43,1 contre 100% en avril 2021) et dans le lieu de travail (40,2% contre 2,5% en avril 2021) :. Les gifles/taloches/bastonnades se produisent plus dans le quartier/village (43,3% contre 61,4% en avril 2021) ; les menaces avec une arme se produisent plus dans la cour (35,4% contre 0% en avril 2021) et dans le quartier/village (32,5% contre 63,1% en avril 2021). (Cf. Graphique 38)

**Graphique 38 : Répartition (%) des victimes de VBG par lieu de survenance entre le mois avril 2021 et juillet 2021 selon le type de VBG subi**



### 4.3.5 Réaction des victimes des VBG

#### 🚑 Recherche d'intervention

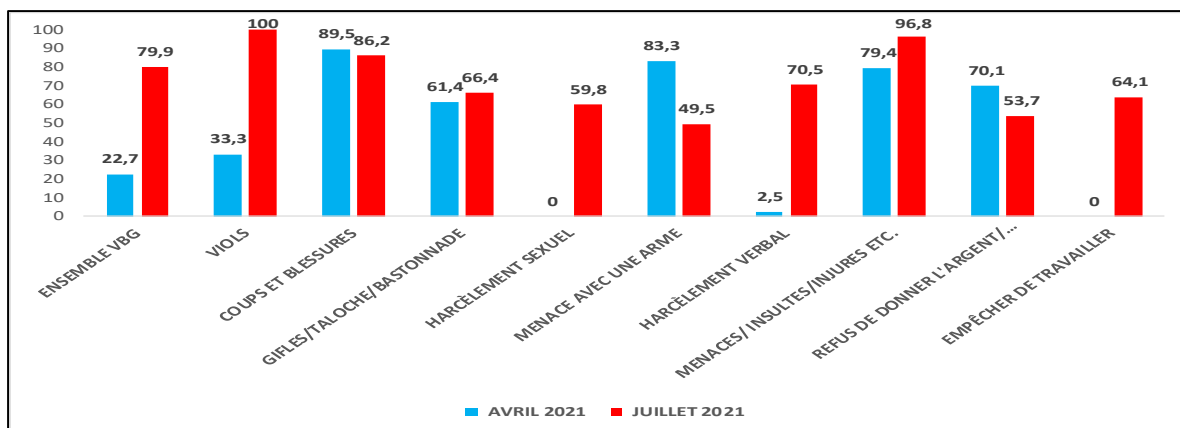
#### Près de huit victimes de VBG sur dix ont sollicité une assistance

Dans l'ensemble, d'avril 2021 à juillet 2021, la proportion des victimes de VBG ayant sollicité une intervention a considérablement augmenté, passant de 22,7% en avril 2021 à 79,9% en juillet 2021.

Les victimes de VBG qui ont sollicité plus d'intervention sont celles des viols (100,0% contre 33,3%), des menaces/insultes/injures (96,8% contre 79,4%), des coups et blessures (86,2% contre 89,5% en avril 2021) et des harcèlements sexuels (70,5% contre 2,5% en avril 2021). En effet, en juillet 2021, quel que soit le type de VBG connu, les victimes ont sollicité des interventions ; ce qui n'était pas le cas en avril 2021 pour les harcèlements sexuels et le fait d'empêcher de travailler.

En juillet 2021, les victimes des VBG ont sollicité des interventions beaucoup plus pour les cas de de viols (100% contre 33,3% en avril 2021), des menaces/insultes/injures (96,8% contre 79,4% en avril 2021) et des coups et blessures (86,2% contre 89,5% en avril 2021). (Cf. Graphique 39)

**Graphique 39 : Répartition (%) des victimes de VBG ayant sollicité des interventions entre avril 2021 et juillet 2021**

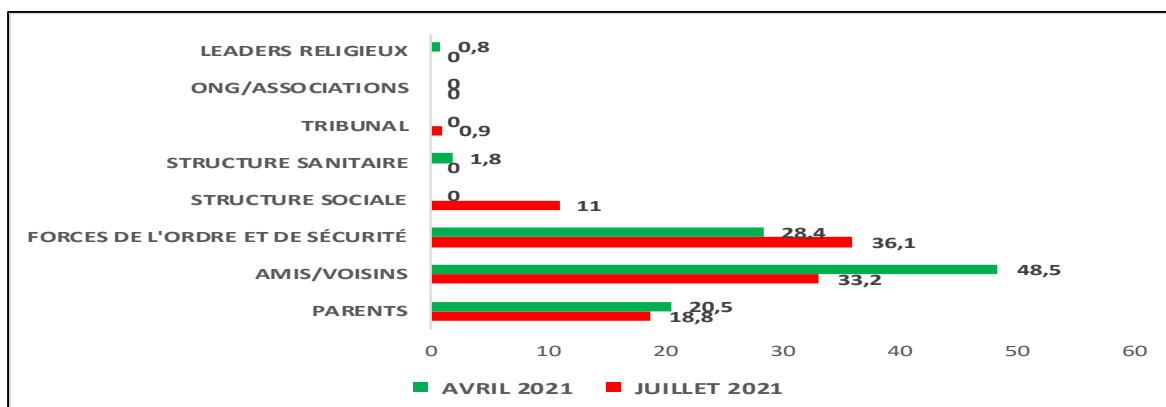


### 🚓 Type d'intervention recherché

**La plupart des victimes de VBG sollicitent plus l'intervention des forces de police et de sécurité pour les cas de viol, de menace avec une arme, de harcèlement sexuel, de coups et blessures**

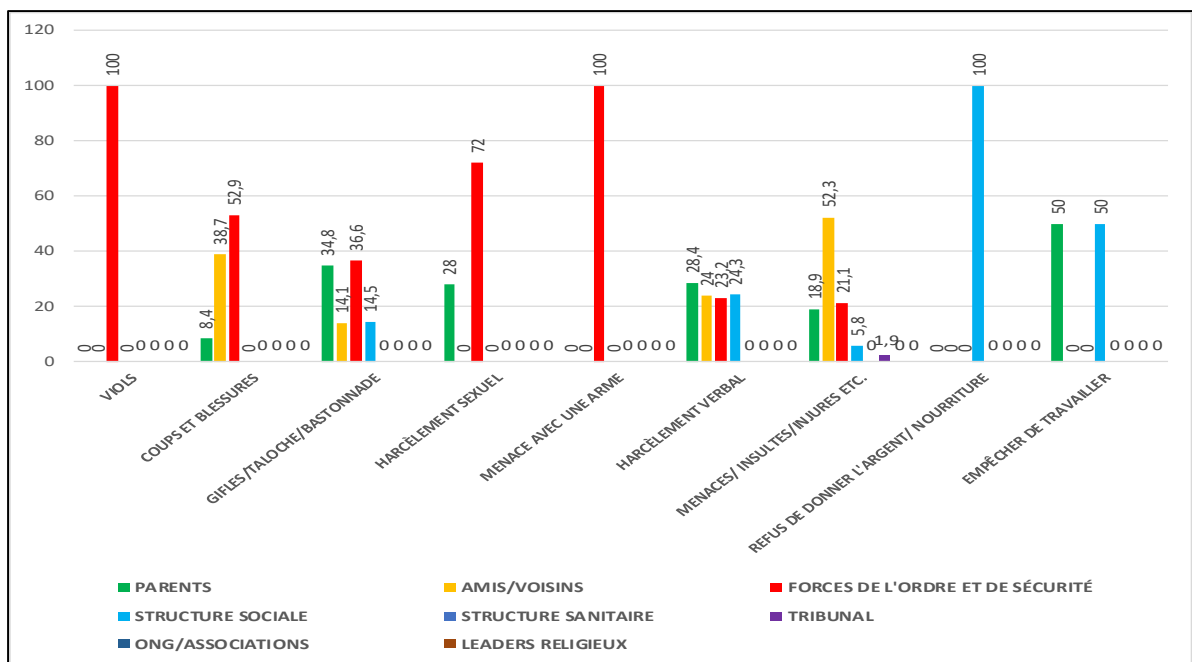
Concernant les principaux types d'intervention recherchées, en juillet 2021, les victimes ont plus fait recours aux forces de l'ordre et de sécurité (36,1% contre 28,4% en avril 2021), aux amis/voisins (33,2% contre 48,5% en avril 2021) qu'aux parents, aux structures sociales et sanitaires, au tribunal et aux leaders religieux. (Cf. Graphique 40)

**Graphique 40 : Répartition (%) des victimes selon l'intervention sollicitée entre avril 2021 et juillet 2021**



En croisant les types de VBG et les interventions recherchées, il se dégage que les forces de l'ordre et de sécurité sont plus sollicitées pour les cas de viols (100%), de menace avec une arme (100% contre 76,1% en avril 2021), de harcèlement sexuel (72%), de coups et blessures (52,9% contre 50% en avril 2021) et de harcèlement verbal (23,2% contre 100% en avril 2021). Les structures sociales sont sollicitées pour les cas de refus de donner l'argent (100%) et d'empêcher de travailler (50%). Les amis/voisins sont sollicités pour les menaces/insultes/injures (52,% contre 69,8% en avril 2021), les coups et blessures (38,7%) ; le harcèlement verbal (24%) et les gifles/taloches : talonnades (14,1% contre 100% en avril 2021) alors que les victimes n'ont recherché l'intervention des parents que pour le fait d'être empêché de travailler (50%), des gifles/taloches/bastonnades (34,8%), le harcèlement sexuel (28%) et le harcèlement verbal (28,4%) et les menaces/insultes/injures (18,9% contre 9,1% en avril 2021). (Cf. Tableau 41)

**Graphique 41 : Répartition (%) des victimes par type de VBG subi selon l'intervention sollicitée en juillet 2021**

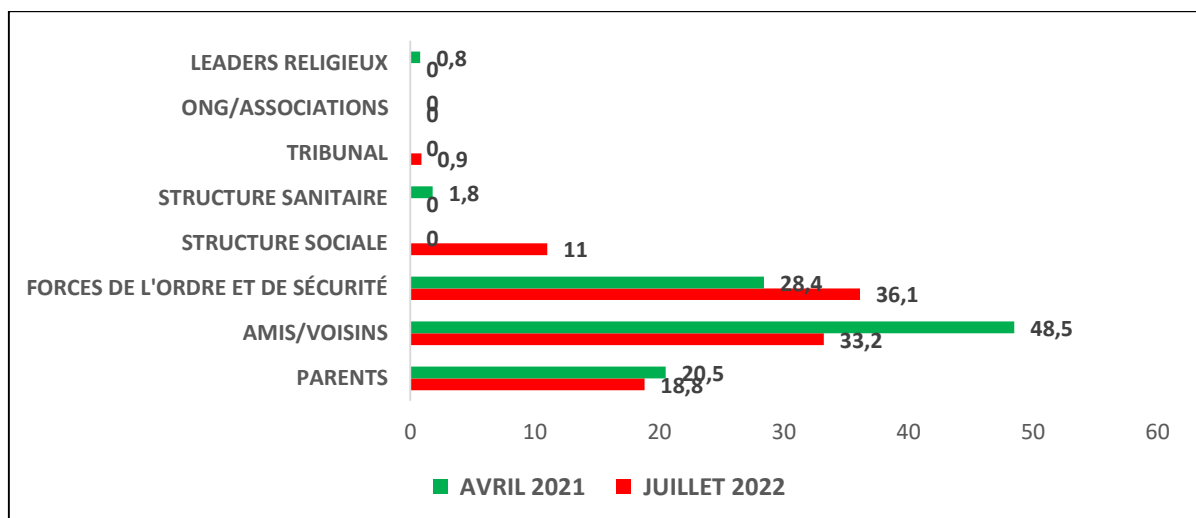


### 🚩 Principales raisons de non-recherche d'intervention

**Le manque d'intérêt reste la principale raison évoquée par les victimes qui ne recherchent pas d'intervention.**

Dans l'ensemble, en juillet 2021, 62,9% des victimes de VBG (contre 90,7% en avril 2021) n'ont pas trouvé d'intérêt de rechercher une quelconque intervention. D'autres victimes ont justifié cela par le fait d'avoir honte (14,7%), le manque d'information (14,7%), la peur (1,6% contre 6,2% en avril 2021) et le fait de ne savoir vers qui se tourner (3% contre 2,6% en avril 2021). (Cf. Graphique 42)

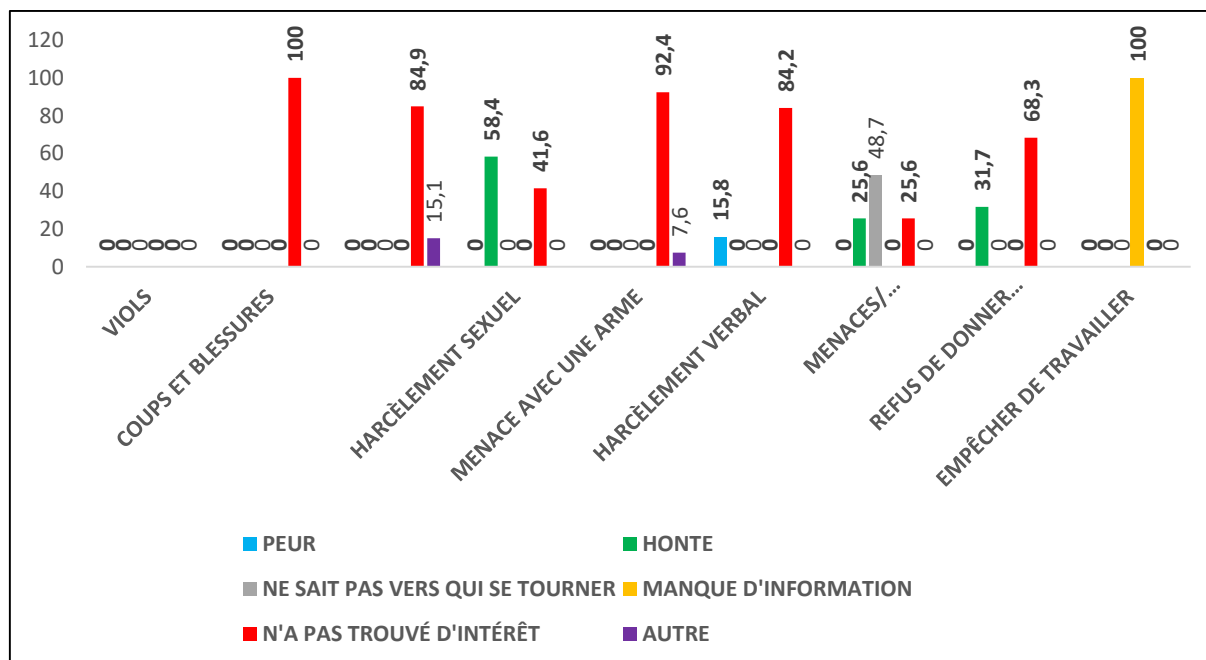
**Graphique 42 : Répartition (%) des victimes selon les principales raisons de n'avoir pas recherché de l'aide entre avril 2021 et juillet 2021**



En effet, les victimes qui n'ont recherché une quelconque intervention ne trouvent aucun intérêt quel que soit le type de VBG subi. Cependant, celles qui ont honte de le faire sont celles qui ont été harcelées sexuellement, qui ont refusé de donner l'argent ou qui ont subi des menaces/insultes/injures. Celles qui

ont parlé du manque d'information sont celles qui ont été empêchées de travailler. Enfin, celles qui ont subi des menaces/insultes/injures sont celles qui ne savaient vers qui se tourner. (Cf. Graphique 43)

**Graphique 43 : Répartition (%) des victimes par type de VBG selon les principales raisons de n'avoir pas recherché de l'aide**

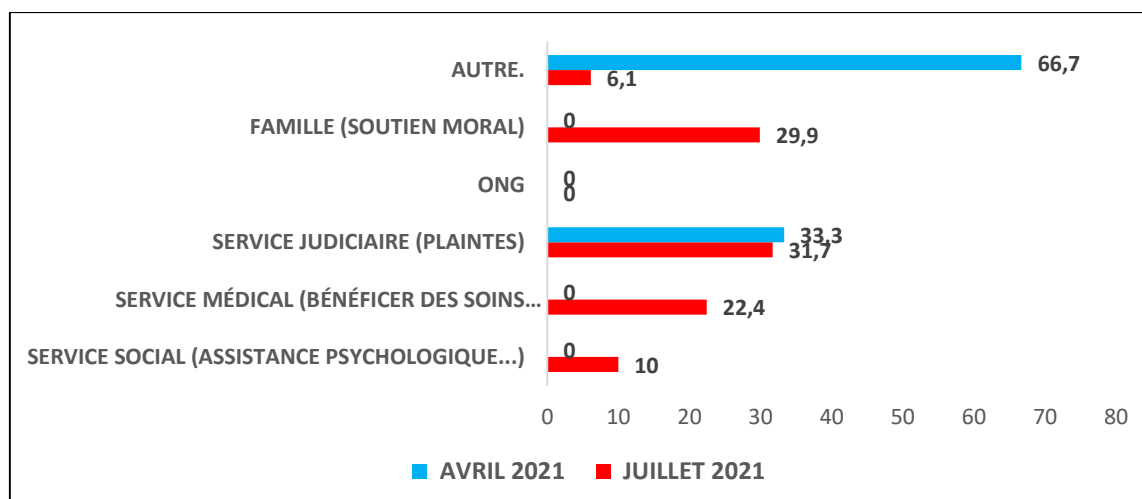


#### 🚩 Réaction de la société face aux victimes des VBG

**Moins du tiers des victimes de VBG ayant sollicité une intervention a obtenu l'assistance des services judiciaires.**

En juillet 2021, 31,7% des victimes de VBG (contre 33,3% en avril 2021) ont introduit des plaintes auprès des services judiciaires alors que 22,4% ont bénéficié des soins médicaux ; 29,9% ont eu le soin moral de leurs parents ; 10% ont bénéficié de l'assistance du service social et 6,1% ont déclaré avoir bénéficié d'autres interventions. (Cf. Graphique 44)

**Graphique 44 : Répartition (%) des victimes qui n'ont pas été prises en charge selon le type de prise en charge reçu entre avril 2021 et juillet 2021**





## CONCLUSION (SYNTHESE DES RESULTATS)

Les résultats obtenus en juillet 2021 comparés à ceux d'avril 2021 restent assez mitigés.

► Les efforts consentis par les ménages dans le respect et la pratique des gestes barrières au niveau national entre novembre 2020 et avril 2021 sont considérablement dégressifs en juillet 2021. La fréquence de lavage des mains et du port du masque tout le temps en en net recul. **On observe une baisse de près de 10 points de pourcentage des ménages qui se lavent les mains tout le temps en juillet 2021 par rapport à avril 2021. Il en est de même pour le port du masque tout le temps qui a baissé de près de trois points de pourcentage entre avril et juillet 2021.**

► L'accès aux produits alimentaires de base en dehors de la banane et du manioc s'est amélioré entre avril et juillet 2021. Concernant la banane, la proportion des ménages n'ayant pas pu accéder à ce bien est en baisse de 3,2 points de pourcentage. Les principales raisons évoquées par les ménages n'ayant pas pu accéder à certains de ces biens alimentaires essentiels sont les mêmes que celles évoquées en avril 2021, à savoir l'augmentation des prix et le manque d'argent. En effet, l'augmentation des prix des biens alimentaires essentiels pourrait s'expliquer par le faible ravitaillement des marchés car le mois de juillet correspond à la basse saison. Toutefois, en juillet 2021, les ménages de Franceville, de Port-Gentil et du milieu rural ont éprouvé plus de difficulté à se procurer du poisson, de la banane et du manioc que les autres biens alimentaires, contrairement à ceux vivant dans les autres milieux urbains.

► En juillet 2021, les ménages ont éprouvé plus de difficultés à se procurer des médicaments (19,3% qu'en avril 2021 (17,3%). La proportion des ménages n'ayant pas pu acheter les médicaments en juillet 2021 a augmenté dans toutes les strates en dehors de Port-Gentil où elle a baissé considérablement (22,2% en juillet 2021 contre 47,3% en avril 2021). Cependant, c'est à Franceville où l'inaccessibilité des ménages aux médicaments est plus élevée (24,8% en juillet 2021 contre 6,3% en avril 2021).

► Les services de santé les plus demandés en juillet 2021 par les ménages sont les mêmes que ceux du mois d'avril 2021, à savoir : la pharmacie (32,4% contre 25,5% en avril 2021), les soins de santé des adultes (10,2% contre 14,5% en avril 2021) et les soins de santé des enfants (6,8% contre 4,8% en avril 2021). Cependant la demande a été plus élevée pour la pharmacie et les soins de santé des enfants. Quant à l'accès aux services de santé, en juillet 2021, 69,7% des membres des ménages qui en ont eu besoin n'ont pas été satisfaits pour la vaccination de voyage alors que ce besoin n'était pas exprimé en avril 2021 ; 11,8% n'étaient pas satisfaits pour la vaccination à la naissance (contre 39% en avril 2021) ; 11% pour les soins dentaires (contre 22,7% en avril 2021) et 9,2% pour les soins d'urgence alors qu'il n'y avait rien en avril 2021. Toutefois, on observe une amélioration dans l'accès aux soins de santé post-natale, aux soins dentaires et aux soins de santé des enfants. En effet, si les besoins des membres des ménages n'ont pas été satisfaits en juillet 2021, il est fort probable que cela soit dû au manque d'argent, aux mesures liées à la riposte pour les voyages ou à la peur d'être contaminé par la COVID-19.

► La proportion des ménages ayant pu acquérir des gels hydro-alcooliques et des gants de protection en juillet 2021 est en hausse de près de 11 points (51,9% contre 41,0% en avril 2021). Cependant, la proportion des ménages n'ayant pas ressenti le besoin d'en acheter a diminué de 10 points (26,2% contre 36,2% en avril 2021) ainsi que celle ayant éprouvé des difficultés à s'en procurer (21,9% contre 22,8% en avril 2021).

► **En matière d'emploi, il y a une amélioration des conditions de travail des employés au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête en juillet 2021.** En effet, la nette amélioration des conditions de travail des employés qui a été observée en avril 2021 se confirme. Au cours des 7 derniers jours précédant la collecte, plus de sept employés sur dix en juillet 2021 (contre neuf employés sur dix en avril 2021) travaillent exclusivement au bureau. Le repli constaté au mois de juillet 2021 est dû au départ en congé de certains employés travaillant en milieu urbain. La baisse observée en milieu rural pourrait s'expliquer par des migrations de vacances du milieu rural vers la ville. Cependant le télétravail exclusif ou en intermittence est de moins en moins pratiqué. L'analyse par strate montre que c'est à Franceville où un peu plus de la moitié des employés travaille exclusivement au bureau au cours des 7 derniers jours au mois de juillet 2021 (contre plus de huit employés sur dix en avril 2021).

► **Au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête en juillet 2021, 43,8% des employés ont observé des changements sur leur horaire de travail contre 65,2% en avril 2021.** Ces changements de l'horaire

de travail concernent les employés qui ont eu une réduction ou une augmentation de l'horaire de travail. Au mois de juillet 2021, il est constaté une nette reprise des activités au niveau national car plus de la moitié des employés (56,3%) a repris son horaire normal de travail au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête contrairement au mois d'avril 2021 (34,9% des employés).

► En ce qui concerne le paiement des employés par les entreprises en ce temps de COVID-19, la proportion des employés bénéficiant d'un paiement normal continue à baisser entre les deux périodes (47,8% en juillet contre 52,2% en avril 2021). Par ricochet, on note une hausse sensible des paiements partiels des employés (22,7% en juillet contre 21,1% en avril 2021) et une hausse importante du paiement plus que normal est en hausse de 10 points passant de 2,9% en avril à 12,9% en juillet 2021. C'est à Libreville où le paiement normal complet est en baisse (47,8% en juillet contre 56,3% en avril 2021) et à Franceville (35,3% en juillet contre 40,5% en avril 2021), alors qu'il est en hausse à Port-Gentil (50,9% en juillet contre 49,8% en avril 2021).

► Le taux de perte d'emploi (21,5%) est stable en juillet et avril 2021 avec plus de différence de genre au niveau des strates et par groupe d'âge. En effet, la collecte réalisée au mois d'avril 2021 a conduit à un taux de perte d'emploi de 21,5% qui était en hausse par rapport à novembre 2020 (16,9%). Ce taux est maintenu globalement en juillet 2021 avec des variations différentielles par strate. En effet, au cours des 7 derniers jours, les pertes d'emploi ont plus augmenté à Libreville (23,6% en juillet contre 16,7% en avril 2021), à Franceville (17,6% en juillet contre 11,6% en avril 2021) et dans le milieu rural (14,6% en juillet contre 9,6% en avril 2021) qu'à Port-Gentil (44,5% en juillet contre 41,2% en avril 2021) et dans autre urbain (23,2% en juillet contre 15,0% en avril 2021) où elles diminuent considérablement. Dans l'ensemble, il n'y a pas de disparité de genre dans la perte d'emploi en juillet 2021 (10,5% chez les femmes contre 10,9% chez les hommes) comme en avril 2021 (10,1% chez les femmes contre 9,9% chez les hommes). Les différences de genre apparaissent plus par strate aussi bien en juillet 2021 et notamment à Port-Gentil (14,1% chez les femmes contre 27,5% chez les hommes) et à Franceville (6,0% chez les femmes contre 12,0% chez les hommes) et dans le milieu rural (5,3% chez les femmes contre 9,3% chez les hommes) qu'en avril 2021. Les pertes d'emploi touchent plus les âges adultes de 30 à 59 ans (15,4% en juillet contre 18,0% en avril 2021) que les âges jeunes (3,0% en juillet contre 2,4% en avril 2021). Les raisons de ces pertes d'emploi sont principalement liées à la COVID-19 selon les déclarations de 79,8% de personnes en juillet 2021 (contre 91,7% des personnes en avril 2021) alors que 20,2% des employés en juillet 2021 (8,3% en avril 2021) ont donné d'autres raisons.

► Le revenu des ménages est également affecté par les effets de COVID-19 en juillet 2021. Plus de la moitié des ménages (55,6% contre 62,1% en avril 2021) continue à observer la baisse de leur revenu total. L'emploi salarial, bien qu'en baisse, demeure la principale source de revenus des ménages en juillet 2021 avec 34,1% des ménages (contre 35,4% en avril 2021). Viennent ensuite les transferts provenant d'autres ménages dans le pays (10,4% des ménages en juillet 2021 contre 19,9% en avril 2021).

► L'insécurité alimentaire a considérablement baissé dans les ménages au cours des 30 derniers jours du mois de juillet 2021 car, dans l'ensemble, 59,8% des ménages (contre 74,8% en avril 2021) craignent de manquer de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources. La proportion des ménages ayant déclaré avoir passé au moins toute une journée sans manger par manque de moyens ou de ressources au cours des 30 derniers jours est en baisse de quatorze points passant de 54,7% en avril 2021 à 40,5% en juillet 2021. La proportion de ménages ayant sauté des repas par manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 30 derniers jours est en net recul passant de 68,1% en avril 2021 à 58,8% en juillet 2021. Cependant, la proportion des ménages qui n'ont plus rien à manger est en baisse de 16 points de pourcentage (41,5% en juillet contre 57,5% en avril 2021). De même, la proportion des ménages qui mangent moins qu'il n'aurait fallu a diminué considérablement passant 65,0% en avril 2021 à 49,5% en juillet 2021. En effet, l'analyse par strate montre que c'est à Franceville où les ménages expriment plus le manque de nourriture en juillet 2021 (70,6% contre 71,4% en avril 2021) et où les ménages n'ont pas mangé des aliments sains ou nutritifs en raison du manque d'argent ou d'autres ressources en juillet 2021 (71,5% contre 62,0% en avril 2021).

► Même au mois de juillet 2021, plus de neuf ménages sur dix restent toujours inquiets qu'un membre du ménage tombe gravement malade de la COVID-19

► Quant à la perception des ménages sur la gravité de la menace que représente la pandémie de la COVID-19 pour leurs finances, la proportion des ménages qui pensent que la COVID-19 est une



menace pour leurs finances est presque stable. En juillet 2021, 97,9% des ménages trouvent que la COVID-19 est une menace pour leurs finances (contre 98,0% en avril 2021).

► Pour ce qui est de l'opinion sur les restrictions des droits et libertés des individus, le pourcentage des ménages qui soutiennent l'idée selon laquelle « l'urgence de la COVID-19 limite les droits et libertés des individus » est resté stable entre avril et juillet 2021. Aussi bien en juillet 2021 qu'en avril 2021, un peu plus de huit ménages sur dix (83,4%) soutiennent l'idée selon laquelle « L'urgence de la COVID-19 limite les droits et libertés des individus ». Quant à l'idée selon laquelle « la COVID-19 met les individus en plus grand danger, et les rend plus vulnérables à la criminalité et à la violence », près de six ménages sur dix l'approuvent. En effet, le pourcentage des ménages qui partagent cette idée est presque constant, soit 59,1% en juillet 2021 (contre 58,8% en avril 2021).

► Concernant les chocs subis par les ménages en cette situation de la COVID-19, l'augmentation des prix des principaux aliments consommés reste le choc qui les a beaucoup affectés aussi bien en avril (74,9% des ménages) qu'en juillet 2021 (17,5% des ménages). Toutefois, au mois de juillet 2021, les ménages ont été aussi touchés par la perte d'emploi (7,8% des ménages), la faillite d'une entreprise familiale non agricole (5,1% des ménages), la maladie d'un membre de la famille ayant un emploi (3,8% des ménages) et l'invasion des rongeurs ou d'insecte ayant causé une mauvaise récolte (3,2% des ménages).

► Quant à la gravité de ces chocs, en juillet 2021, les trois chocs les plus graves déclarés par les ménages sont : (i) l'augmentation des principaux produits consommés ; (ii) la perte d'emploi ; (iii) la faillite d'une entreprise familiale non agricole.

- Pour faire face à l'augmentation des prix des principaux aliments, au mois de juillet 2021, 32,3% des ménages (contre 35,8% en avril 2021) ont réduit leur consommation alimentaire ; 18,8% des ménages (contre 21,3% en avril 2021) se sont engagés dans des activités génératrices des revenus supplémentaires ; 31,7% des ménages (contre 17,6% en avril 2021) n'ont rien fait.
- Pour faire face à la perte d'emploi, en juillet 2021, 34,7% des ménages (contre 13,8% en avril 2021) se sont engagés dans des activités génératrices des revenus supplémentaires ; 25,9% des ménages (contre 31,2% en avril 2021) ont reçu l'aide des amis et de la famille et 22,4% des ménages (contre 20,7% en avril 2021) n'ont rien fait du tout.
- Pour faire face à la faillite d'une entreprise familiale non agricole ; en juillet 2021, 22,8% des ménages (contre 10,6% en avril 2021) ont reçu l'aide des amis et de la famille ; 17,7% (contre 30,0% en avril 2021) se sont engagés dans des activités génératrices des revenus supplémentaires ; 49,1% des ménages (contre 56,5% en avril 2021) n'ont rien fait du tout.

En effet, il est constaté qu'en cette situation de la COVID-19, les ménages réagissent plus facilement face aux difficultés économiques (perte d'emploi, faillite d'une entreprise, destruction des récoltes par les ravageurs, vol de récolte, fluctuations des prix) qu'aux difficultés sociales (maladie, perte d'un parent).

► Au niveau des VBG, dans l'ensemble, la connaissance de tous les types de VBG par les ménages a considérablement augmenté entre avril 2021 et juillet 2021.

► En juillet 2021, 87 victimes de VBG ont été enregistrées contre 206 victimes en avril 2021. L'analyse par type de VBG montre que le nombre de victimes est en hausse entre avril et juillet 2021. En effet, les victimes de menaces/insultes/injures sont passées de 10,1% en avril 2021 à 41,8% en juillet 2021 ; celles des coups et blessures de 2,2% en avril 2021 à 14,7% en juillet 2021 ; celles du harcèlement sexuel de 0,5% en avril 2021 à 7,7% en juillet 2021. Cependant, seules les victimes du harcèlement verbal ont reculé considérablement, passant de 75,8% en avril 2021 à 6,0% en juillet 2021.

► Plus de six victimes des VBG sur dix déclarées en juillet 2021 sont de sexe féminin. Comme en avril 2021, il a été enregistré plus de victimes de VBG chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, les femmes victimes de VBG sont en baisse de 25 points de pourcentage entre avril et juillet 2021. En effet, la proportion des femmes victimes de VBG est passée de 80,9% en avril 2021 à 55,2% en juillet 2021. Par contre, chez les hommes, cette proportion a connu une augmentation de 25,7 points, passant de 19,1% de victimes en avril 2021 à 48,8% de victimes en juillet 2021. Concernant les types de VBG, par rapport aux hommes, les femmes sont plus victimes de viols (100,0% en juillet contre 66,7% en avril 2021) ; du refus de donner l'argent (75,1% en juillet contre 90% en avril 2021) ; du harcèlement verbal (70,5% en juillet contre 95,3% en avril 2021) ; de l'empêchement de travailler (64,1% en juillet contre 42,5% en avril 2021) ; de menaces, insultes, injures (60,4% en juillet contre 64,2% en avril 2021) ; du

harcèlement sexuel (59,8% en juillet). Cependant, par rapport aux femmes, les hommes sont plus victimes de gifles/taloches/bastonnades (70,1% en juillet contre 4,7% en avril 2021), de coups et blessures (66,2% en juillet contre 44,8% en avril 2021) : de menaces avec une arme (60,6% en juillet contre 100% en avril 2021).

► **En juillet 2021, presque une victime des VBG sur dix est un adulte.** Tandis qu'en avril 2021, il avait été enregistré plus de victimes des VBG chez les jeunes de 15 à 35 ans (83,2%), en juillet 2021, ce sont les adultes âgés de 36 ans et plus qui sont les plus touchées par les VBG (49,1%). Par ailleurs, dans la population des victimes des VBG enregistrées, en juillet 2021, les enfants de moins de 15 ans représentent 4,7% des victimes (contre 0,2% en avril 2021), et elles sont plus victimes de viols (100%), des victimes de gifles/taloches/bastonnades (23,5% contre 8,8% en avril 2021). En juillet 2021, les jeunes de 15-35 ans sont plus victimes du fait de les empêcher de travailler (67,9% contre 45,8%) ; de coups et blessures (61,6% contre 94,8% en avril 2021), du harcèlement sexuel (59,8% contre 100% en avril 2021), En juillet 2021, les adultes sont le plus souvent victimes du refus de donner l'argent (85,9% contre 10% en avril 2021) ; de menaces avec une arme (60,6% contre 59,9% en avril 2021) ; de menaces/insultes/injures (57,2% contre 63,6% en avril 2021) ; du harcèlement verbal (50,7% contre 1,2% en avril 2021) ; des gifles/talonnades/bastonnades (47,1% contre 21% en avril 2021).

► **Trois hommes sur quatre contre une femme sur quatre ont commis des VBG en juillet 2021.** Comme en avril 2021, les hommes restent les principaux auteurs des VBG enregistrées en juillet 2021. En effet, la proportion des hommes commettant les VBG reste très élevé même si elle a baissé de 14,4 points, passant de 89,8% en avril 2021 à 75,4% en juillet 2021, alors que 24,6% des femmes sont des auteurs de VBG en juillet 2021 contre 10,2% en avril 2021. Parmi les types de VBG déclarées en juillet 2021, les hommes ont commis l'ensemble des viols, des menaces avec une arme, du refus de donner l'argent et le fait d'empêcher de travailler. Tout de même, par rapport aux femmes, ils restent majoritairement les auteurs des coups et blessures (84,1% contre 15,9% des femmes), du harcèlement sexuel (76,5% contre 23,5% des femmes), des gifles/taloches/bastonnades (71,5% contre 28,5% des femmes), du harcèlement verbal (67,3% contre 32,7% des femmes), menaces/insultes/injures (58,1% contre 41,9% des femmes).

► En fonction du type de VBG, on note qu'en juillet 2021, les différents types de VBG se sont produits il y a plus d'un mois, notamment les viols (100%), Le fait d'empêcher de travailler (96,2%), le refus de donner l'argent (78,6%), les menaces avec une arme (78,5%), le harcèlement verbal (67,3%), les coups et blessures (63%), les gifles/taloches/bastonnades (43%). Par contre, ce sont seulement le harcèlement sexuel (50,2%), les menaces, insultes, injures (39,5%) qui ont eu lieu une semaine avant l'enquête.

► En juillet 2021, les VBG déclarées se produisaient plus dans le quartier/ village (35,5% contre 71,5% en avril 2021) et dans le lieu de travail (34,8% contre 14,4% en avril 2021). Par type de VBG, en juillet 2021, les viols se produisent plus à la maison (81,5% contre 33,3% en avril 2021) ; le refus de donner l'argent/nourriture (71,5% contre 10% en avril 2021) et empêcher de travailler (64,1% contre 11,1% en avril 2021) se produisent plus dans le lieu de travail ; les menaces, insultes, injures se produisent plus dans les lieux de travail (51,2% contre 55,4% en avril 2021,) et dans le harcèlement verbal se produit plus dans le quartier/village (44,4% contre 95,1% en avril 2021); les harcèlements sexuels se produisent au quartier (43,1 contre 100% en avril 2021) et dans le lieu de travail (40,2% contre 2,5% en avril 2021) : Les gifles/taloches/bastonnades se produisent plus dans le quartier/village (43,3% contre 61,4% en avril 2021) ; les menaces avec une arme se produisent plus dans la cour (35,4% contre 0% en avril 2021) et dans le quartier/village (32,5% contre 63,1% en avril 2021).

► Dans l'ensemble, d'avril 2021 à juillet 2021, la proportion des victimes de VBG ayant sollicité une intervention a considérablement augmenté, passant de 22,7% en avril 2021 à 79,9% en juillet 2021. Les victimes de VBG qui ont sollicité plus d'intervention sont celles des viols (100,0% contre 33,3%), des menaces/insultes/injures (96,8% contre 79,4%), des coups et blessures (86,2% contre 89,5% en avril 2021) et des harcèlements sexuels (70,5% contre 2,5% en avril 2021). En effet, en juillet 2021, quel que soit le type de VBG connu, les victimes ont sollicité des interventions ; ce qui n'était pas le cas en avril 2021 pour les harcèlements sexuels et le fait d'empêcher de travailler. En juillet 2021, les victimes des VBG ont sollicité des interventions beaucoup plus pour les cas de de viols (100% contre 33,3% en avril 2021), des menaces/insultes/injures (96,8% contre 79,4% en avril 2021) et des coups et blessures (86,2% contre 89,5% en avril 2021).

► Concernant les principaux types d'intervention recherchées, en juillet 2021, les victimes ont plus fait recours aux forces de l'ordre et de sécurité (36,1% contre 28,4% en avril 2021) et aux amis/voisins

(33,2% contre 48,5% en avril 2021) et moins aux parents, aux structures sociales et sanitaires, au tribunal et aux leaders religieux.

► En croisant les types de VBG et les interventions recherchées, il se dégage que les forces de l'ordre et de sécurité sont plus sollicitées pour les cas de viols (100%), de menace avec une arme (100% contre 76,1% en avril 2021), de harcèlement sexuel (72%), de coups et blessures (52,9% contre 50% en avril 2021) et de harcèlement verbal (23,2% contre 100% en avril 2021) ; les structures sociales sont sollicitées pour les cas de refus de donner l'argent (100%) et d'empêcher de travailler (50%) ; les amis/voisins sont sollicités pour les menaces/insultes/injures (52,% contre 69,8% en avril 2021), les coups et blessures (38,7%) ; le harcèlement verbal (24%) et les gifles/taloches :talonnades (14,1% contre 100% en avril 2021) alors que les victimes n'ont recherché l'intervention des parents que pour le fait d'être empêchées de travailler (50%), des gifles/taloches/bastonnades (34,8%), le harcèlement sexuel (28%) et le harcèlement verbal (28,4%) et les menaces/insultes/injures (18,9% contre 9,1% en avril 2021).

► Dans l'ensemble, en juillet 2021, 62,9% des victimes de VBG (contre 90,7% en avril 2021) ont déclaré de n'avoir pas trouvé d'intérêt de rechercher une quelconque intervention. D'autres victimes ont justifié cela par le fait d'avoir honte (14,7%), le manque d'information (14,7%), la peur (1,6% contre 6,2% en avril 2021) et le fait de ne savoir vers qui se tourner (3% contre 2,6% en avril 2021).

► **Moins du tiers des victimes de VBG ayant sollicité une intervention a obtenu l'assistance des services judiciaires.** Dans l'ensemble, en juillet 2021, 31,7% des victimes de VBG (contre 33,3% en avril 2021) ont introduit des plaintes auprès des services judiciaires alors que 22,4% ont bénéficié des soins médicaux ; 29,9% ont eu le soin moral de leurs parents ; 10% ont bénéficié de l'assistance du service social et 6,1% ont déclaré avoir bénéficié d'autres interventions.

**ANNEXE : LISTE DES PERSONNELS D'ENCADREMENT**

<b>N° d'ordre</b>	<b>COORDINATION GENERALE</b>
1	EBANG EBANG Prosper
2	ITSIEMBOU NDOSSY Rêve
<b>COORDINATION TECHNIQUE</b>	
1	MOUSSAVOU Noël
2	BOUSSA Lionnel
3	MVE ONA Lilyan Ulrich
4	MASSALA MASSALA Wilfried Constant
5	NKOGHE BEKALE Serge
6	MBOUMBA NDJANA Wynie Charlène Gisèle
7	MAGANGA MBADINGA Noéline
8	NSTAME ONDO Nicole ép. NGUEMA MBOGHO
<b>ASSISTANCE TECHNIQUE</b>	
1	ZIMA MEFE Jean-Pierre (Consultant Statisticien)